

BONNET--BOUGET

Roxane

Master 2 LARISP

Année universitaire 2020-2021

MEMOIRE PROFESSIONNEL

Université Catholique de l'Ouest – Faculté des Humanités

**DANS QUELLE MESURE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
HAUTE-BIGORRE, EN TANT QU'ESPACE DEMONSTRATEUR DE
NOUVELLES GOUVERNANCES, A-T-ELLE MENE UNE STRATEGIE
INNOVANTE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ?**

Sous la direction de P. Salaun



(Source : Image de Bagnères-de-Bigorre, Festival Piano Pic)



CHARTRE DE NON-PLAGIAT

Protection de la propriété intellectuelle

Tout travail universitaire doit être réalisé dans le respect intégral de la propriété intellectuelle d'autrui. Pour tout travail personnel, ou collectif, pour lequel le candidat est autorisé à utiliser des documents (textes, images, musiques, films etc.), celui-ci devra très précisément signaler le crédit (référence complète du texte cité, de l'image ou de la bande-son utilisés, sources internet incluses) à la fois dans le corps du texte et dans la bibliographie. Il est précisé que l'UCO dispose d'un logiciel anti-plagiat dans « lms.uco.fr », aussi est-il demandé à tout étudiant de remettre à ses enseignants un double de ses travaux lourds sur support informatique.

Cf. « Prévention des fraudes à l'attention des étudiants »

Je soussignée, Roxane Bonnet--Bouget, étudiante en M2 LARISP m'engage à respecter cette charte.

Fait à Tarbes, le 14/03/2021,



REMERCIEMENTS

Ce mémoire professionnel est le fruit d'un stage de six mois poursuivi par deux mois de recherches et de rédaction, quelques peu perturbés par une crise sanitaire internationale et une période électorale intense. Ce mémoire est également le point d'orgue d'un Master tout aussi perturbé par une crise sanitaire, mais surtout riche en apprentissages et en rencontres. Je souhaite d'autant plus adresser tous mes remerciements aux personnes m'ayant apporté soutien et aide lors de la réalisation de ce dernier travail universitaire pour l'Université Catholique de l'Ouest.

Merci à B. Thumerel, dirigeant d'AIDA, de m'avoir accueillie comme stagiaire au sein de son équipe sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre. Merci pour l'opportunité et ta confiance en mes compétences tout au long de cette collaboration.

Merci également à P. Salaun, pour le soutien logistique et les conseils apportés quant à la production de ce mémoire.

Un merci particulier à C. Cazabat, Maire de Bagnères-de-Bigorre et Vice-Président de la Communauté de Communes et plus largement, à tous ces acteurs de la Haute Bigorre ayant accepté d'échanger sur leur vision du territoire, de la politique : de ce qui est fait et de ce qui reste à faire. Merci pour leur temps et surtout leur honnêteté, sans laquelle ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour.

Enfin, un grand merci à M.P. Bouget, A. Brot et A. Scholl pour leur patience et leur soutien indéfectibles. Toutes ces personnes ont contribué, par leur disponibilité, leurs conseils, leur bonne humeur et leurs retours à rendre la rédaction de ce mémoire plus ambitieuse mais aussi, certainement plus agréable.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION.....	6
PARTIE I : ELEMENTS DE CONTEXTUALISATION.....	9
A. Contexte	9
1. Période	9
2. La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre.....	9
2.1. Situation géographique, administrative et démographique du territoire.....	9
2.2. Ressources.....	12
2.3. IZARD	13
2.4. Contexte politique	14
B. Revue de littérature	16
1. Définitions concepts-clefs	16
1.1. Territoire et territorialisation de l’action publique	16
1.2. Gouvernance.....	17
1.3. Développement territorial	19
2. Cadre théorique et conceptuel des dynamiques à l’œuvre sur le territoire	20
1.1. Le rapport des Français à la politique.....	20
1.2. Le retour en grâce de l’échelon local	22
1.3. Les néo-ruraux : raisons et conséquences potentielles de leur implantation sur un territoire	23
PARTIE II : HYPOTHESES ET METHODOLOGIE.....	25
A. Présentation des hypothèses	25
B. Méthodologie	25
1. Entretiens	25
2. Littérature	26
3. Observation sur le terrain et archives	27
PARTIE III : ENQUETE EMPIRIQUE.....	28
A. La mise en place d’un cadre de coopération	29
1. Aller à la rencontre d’acteurs du territoire par l’intermédiaire de médiateurs.....	29
1.1. Mettre en place de nouvelles formes hybrides de gouvernance.....	29
1.2. Favoriser et encourager les échanges entre acteurs du territoire.....	32
2. Co-construire des projets porteurs de sens pour le territoire entre acteurs concernés	35
2.1. Révéler une intelligence territoriale.....	35
2.2. Accompagner la structuration de projets.	38

3.	Facteurs clés de succès et points de vigilance	40
3.1.	Facteurs clefs de succès	40
3.2.	Points de vigilance	42
B.	La territorialisation des politiques publiques	45
1.	Inscrire le développement du territoire au cœur d'ambitions nationales.....	45
1.1.	Ancrer sa stratégie de développement territorial à partir des thématiques de de transition et d'énergie.	45
1.2.	Encourager l'innovation territoriale.....	47
2.	Favoriser la mise en place d'expériences interterritoriales.....	49
2.1.	S'inscrire dans une logique de système.	50
2.2.	Pérenniser une expérimentation par la transmission d'enseignements.	51
3.	Facteurs clés de succès et points de vigilance	53
3.1.	Facteurs clefs de succès	53
3.2.	Points de vigilance	53
	CONCLUSION	56
	BIBLIOGRAPHIE	59
	SITOGRAFIE.....	62
	TABLE DES ILLUSTRATIONS	63
	LISTE DES ACRONYMES	64
	ANNEXES	65
	Annexe 1 : Fiche d'identité du cabinet AIDA	65
	Annexe 2 : Grille des entretiens semi-directifs.....	66
	Annexe 3 : Caractéristiques des acteurs rencontrés du territoire.....	68
	Annexe 4 : Eléments de communication	69
	RESUMES	73

INTRODUCTION

« Exister comme peuple et pouvoir décrire ses terrains de vie, c'est une seule et même chose ».

Lorsque B. Latour évoque cet enjeu, en parlant des cahiers de doléances, rédigés de janvier à mai 1789, il s'interroge sur la capacité des Français de parvenir encore à définir leurs intérêts et revendications¹. Il pose le constat, qu'en privant les peuples de territoire, la mondialisation a participé à invisibiliser les terrains de vie et de fait, à vider la politique de sa substance, renforçant ainsi le déficit de représentation qu'on lui attribue aujourd'hui au niveau national².

Au cours de la décennie écoulée, de nombreux sondages³ ont tenté de chiffrer ce rejet net du politique. Le mouvement social des Gilets Jaunes apparu en octobre 2018, originellement initié par des manifestations à l'encontre de l'augmentation du prix des carburants automobiles, a permis d'illustrer cette défiance envers la classe politique et plus largement cette revendication pour plus de représentation des disparités françaises sur la scène politico-médiatique nationale. C'est d'ailleurs le cœur sociologique du mouvement qui a conduit ce dernier à prendre l'ampleur que l'on lui connaît⁴. Par définition, les revendications qu'il portait en son sein ont trouvé une résonance toute particulière dans les foyers de milliers de Français, ayant constaté l'invisibilisation de leur terrain de vie. Ces sentiments d'injustice que le mouvement a cherché à exprimer ne sont en effet plus aujourd'hui, « portés, exprimés, politisés » par les organisations traditionnelles françaises – y compris les plus radicales⁵.

Cette fracture territoriale se traduit notamment dans la confiance des Français envers leurs représentants politiques ; en mai 2021, le « baromètre de la confiance politique »⁶ distingue une rupture nette entre celle accordée par les Français au personnel politique local (maires, conseillers départementaux, conseillers régionaux) et celle accordée au personnel politique national (Ministres, Président de la République...). Ainsi de 2011 à 2021, le maire demeure de loin la figure politique préférée des Français. En février 2021, ils sont pour exemple 64% à déclarer lui faire confiance – ce taux chutant à 35% lorsqu'il s'agit de la confiance qu'ils accordent au Premier ministre. Plus largement, la commune semble selon les sondages être la seule institution à ne pas souffrir de cette défiance généralisée vis-à-vis du monde politique.

C'est dans ce contexte, que s'impose peu à peu dans les discours d'observateurs divers⁷, l'émergence d'une montée du local aussi appelée « tournant local ». En effet, citoyens et

¹ LATOUR Bruno, *Où atterrir ?*, Ed. La Découverte, Paris: 2017, p.119-124.

² *Ibid*, p.120.

³ L'Observatoire politique Elabe conduit tous les mois son « baromètre politique » ; le centre de recherches CEVIPOF a renommé en 2019, de manière officieuse son « baromètre de la confiance politique », en « baromètre de la défiance politique » pour l'occasion ; (...).

⁴ LEFEBVRE Rémi, « Les Gilets jaunes et les exigences de la représentation politique », *La Vie des idées*, 10/09/2019.

⁵ *Ibid*.

⁶ Enquête académique de référence en France, elle s'intéresse depuis 11 ans à la confiance des Français en la politique (Institutions, personnel politique, rapport à la démocratie et son fonctionnement...).

⁷ Géographe (P. Estèbe), politiste (R. Lefebvre), sociologue (B. Latour, P. Veltz, B. Giry), journaliste (M. Rivat, O. Schneider) personnel politique (A. Rossinot)...

militants semblent retrouver dans le territoire, un espace privilégié leur permettant de se réappropriier les enjeux majeurs de ce XXI^e siècle (production agricole, transition énergétique, mutation des mobilités, autonomie alimentaire...). Comme le souligne P. Veltz, sociologue et économiste français, spécialiste des dynamiques territoriales, si l'impératif écologique demeure long à s'installer sur la scène nationale, il n'en est rien de l'agenda des politiques locales qu'il commence largement à dominer – y compris lorsqu'il ne s'agit pas d'élus étiquetés « écologistes » au pouvoir⁸. Ainsi, alors même que le concept de « territoire » semblait dépassé⁹, on assiste ces dernières années à une véritable volonté citoyenne de reterritorialiser les défis pressants de notre temps. L'enjeu-clef de l'échelon local réside dès lors dans cette possibilité de parvenir à retrouver via ce dernier, une certaine « maîtrise de son parcours dans un monde devenu trop vaste »¹⁰.

C'est également dans ce contexte qu'élus locaux et géographes français alertent sur l'état même de certains territoires, qui faute d'une place plus importante dans l'imaginaire politique français¹¹, dépériennent d'années en années, se vidant peu à peu de leurs habitants. De fait, les thématiques de transition actuelles peuvent apparaître pour ces territoires source de renouvellement et/ou de transformation des dynamiques territoriales en cours.

C'est le cas pour la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre (65), une des intercommunalités rurales les plus pauvres du département des Hautes Pyrénées. Ses élus ont vu dans la transition énergétique, une opportunité, à capitaliser pour le territoire, mais également, l'occasion de tester de nouvelles formes de gouvernance, dans un contexte communal sensible entre nouveaux arrivants et anciens habitants.

Ce mémoire s'intéresse ainsi au cas de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, et plus précisément aux actions mises en place sur le territoire entre 2019 et 2021 qui, souhaitées innovantes, s'inscrivent dans cette logique de proposer de nouvelles pratiques entre société civile et élus locaux. Ce mémoire se situe dans la continuité d'un stage de six mois au sein du cabinet de conseil AIDA, mandaté par la Communauté de Communes afin de l'accompagner dans la mise en place de ce nouvel écosystème territorial via l'animation d'initiatives innovantes.

En découle la problématique suivante, à laquelle nous tenterons de répondre :

Dans quelle mesure la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, en tant qu'espace démonstrateur de nouvelles gouvernances, a-t-elle mené une stratégie innovante de développement territorial ?

⁸ VELTZ Pierre, *La France des territoires, défis et promesses*, Ed. L'Aube, Paris: 2019, p. 111.

⁹ Longtemps réduit au seul espace de l'« Etat-nation », M. Mc Luhan théorisait notamment en 1967, l'expression de « global village », dans son ouvrage *The Medium is the Message*. Cette appellation désignait un des effets de la mondialisation combinée à la numérisation de nos sociétés, ayant conduit selon lui, à unifier le monde jusqu'à ne former plus qu'un immense village.

¹⁰ VELTZ Pierre, *La France des territoires, défis et promesses*, Ed. L'Aube, Paris: 2019, p. 11.

¹¹ RAZEMON Olivier, *Comment la France a tué ses villes*, Ed. Rue de l'Echiquier, Paris: 2016, p. 46-58.

La première partie de ce mémoire a pour vocation d'exposer les différents éléments de compréhension du sujet : les spécificités contextuelles géographique, historique, politique et socio-économique du territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre d'une part, une revue de littérature présentant le cadre théorique et conceptuel dans lequel s'inscrit sa démarche, d'autre part. Cette section aura plus largement pour but de fournir à ses lecteurs le même socle de connaissances concernant les thématiques principales évoquées au cours de ce mémoire – dont la définition de trois concepts (territoire, gouvernance et développement territorial).

En deuxième partie, seront présentées les hypothèses conjecturées à partir de cette revue de littérature ainsi que la méthodologie utilisée afin d'y répondre.

Enfin, les résultats de l'enquête seront présentés en dernière partie de ce mémoire. De cette manière, nous nous intéresserons à la mise en place d'un cadre de coopération (A) basé sur la rencontre d'acteurs du territoire, la facilitation des échanges entre parties prenantes et la création d'une dynamique de co-construction. Nous chercherons ensuite à présenter la territorialisation de politiques publiques (B) sur le territoire de la Communauté de Communes à travers la déclinaison à l'échelon territorial d'ambitions nationales en termes de transition et d'innovation et la capitalisation de retours d'expérience interterritoriaux. Des facteurs clefs de succès et points de vigilance seront exposés pour chacun des deux axes.

PARTIE I : ELEMENTS DE CONTEXTUALISATION

A. Contexte

1. Période

Ce mémoire s'intéresse à la mise en place d'initiatives territoriales initiées par la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre sur son territoire. La période étudiée débute fin 2019 et plus précisément le 17 décembre 2019, lorsque élus et agents de la Communauté de Communes se retrouvent avec le cabinet AIDA, la plateforme PRIMES et des entrepreneurs locaux afin d'entériner le choix de la Haute-Bigorre, comme territoire d'expérimentation des initiatives IZARD-ETIC¹².

Ces initiatives participant à la co-construction d'un « écosystème territorial d'innovation sur le thème de la transition énergétique », la mise en place de ces dernières est au moment de la rédaction de ce mémoire, toujours en cours. Nous prendrons donc comme fin de période étudiée août 2021.

A noter ici que deux phénomènes majeurs extérieurs au projet, ont pu impacter les différents résultats observés sur le territoire et présentés au cours de ce mémoire :

- l'épidémie de Covid-19 devenue pandémie et les restrictions sanitaires ayant découlé de cette crise, ont participé à la mise en place d'un cadre de travail incertain et surtout difficilement prévisible (confinements successifs, restrictions de déplacement, couvre-feu, télétravail...).
- les élections départementales, au cours desquelles se sont opposés, les deux représentants de la Communauté de Communes : J. Brune, Président de cette dernière et conseiller départemental sortant et C. Cazabat, Vice-Président de l'intercommunalité et Maire de Bagnères-de-Bigorre.

2. La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre

2.1. Situation géographique, administrative et démographique du territoire

Territoire montagnard situé au cœur des Pyrénées centrales au sein de la région Occitanie, la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre fait partie du département des Hautes-Pyrénées (65). Son territoire réparti sur 390 km², s'étend du col du Tourmalet (2115 mètres d'altitude), jusqu'à la plaine tarbaise (400 mètres d'altitude), en passant par le Pic-du-Midi de Bigorre (2877 mètres d'altitude).

Constituée de 25 communes établies sur le même bassin de vie, le regroupement administratif de la Communauté de Communes voit le jour en décembre 1994. Si au départ

¹² Ces initiatives sont développées p. 13 (IZARD) et p. 28 (ETIC).

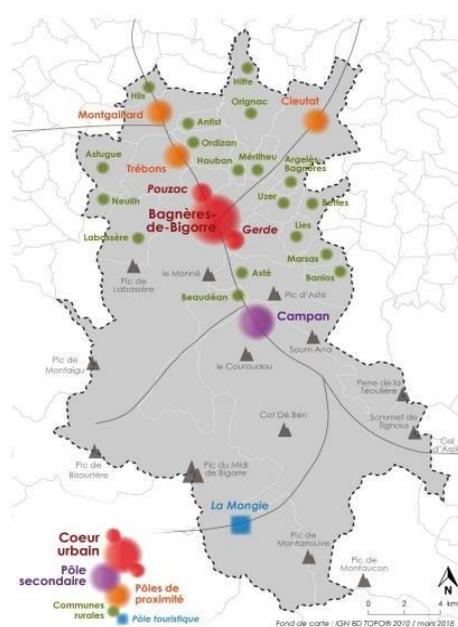
il ne concerne que 16 communes, l'entrée en 2018 de la commune de Hitte marque la fin de son élargissement. Ainsi, en 2021, l'armature urbaine de la Communauté de Communes, est constitué d'une ville-centre (Bagnères-de-Bigorre, 7103 habitants), de 7 pôles secondaires (villages regroupant entre 500 et 1100 habitants) et de 17 communes rurales (moins de 500 habitants).

Document n°1 : Situation(s) géographique(s)



(Source : CCHB, « Situation », www.haute-bigorre.fr)

Document n°2 : Répartition de la population sur le territoire de la CCHB.



(Source : « Carte de l'armature urbaine », *Projet SCoT 2019*, p.20)

La population est par ailleurs très inégalement répartie sur le territoire de la Communauté de Communes ; Bagnères-de-Bigorre capitalisant à elle-seule, près de 43% de la population de cette dernière.

Ainsi, selon le dernier recensement de l'Insee en 2018, la Communauté de Communes regroupait 16 640 habitants soit l'équivalent de 7,5% de la population départementale des Hautes-Pyrénées. Toutefois, depuis 1968, la Communauté de Communes perd des habitants et ce malgré l'arrivée en son sein de nouvelles communes – comme en témoignent les tableaux ci-dessous.

Document n°3 : Evolution de la population de CCHB depuis 1968.

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	18 786	18 183	17 802	17 236	16 918	17 298	17 086	16 640
Densité moyenne (hab/km ²)	48,3	46,7	45,8	44,3	43,5	44,5	43,9	42,8

(Source : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2018 exploitations principales)

Par ailleurs, on observe à travers l'étude de ces données, deux phénomènes, méritant ici d'être précisés :

- un renouveau démographique entre 1999 et 2008 : période marquée par l'arrivée de nouveaux arrivants sur le territoire.
- Une évolution contrastée de l'évolution de la population sur le territoire, avec une diminution de la population de Bagnères-de-Bigorre plus importante que celle de la Communauté de Communes. Cela s'explique notamment par une migration des familles vers les zones plus rurales pour un accès facilité à la propriété.

Document n°4 : Evolution de la population de Bagnères-de-Bigorre depuis 1968.

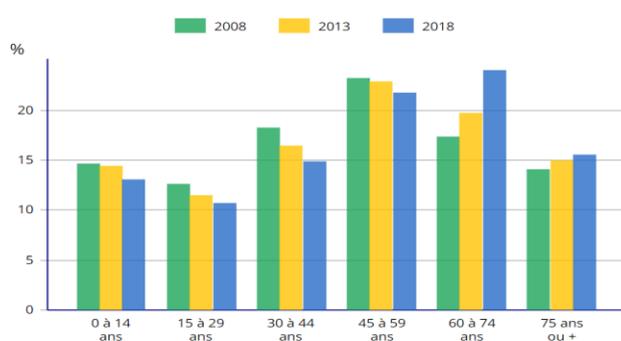
	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	10 216	9 947	9 242	8 424	8 048	8 003	7 633	7 103
Densité moyenne (hab/km ²)	81,2	79,0	73,4	66,9	63,9	63,6	60,6	56,4

(Source : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2018 exploitations principales)

Toutefois, outre ce déclin, l'analyse démographique du territoire, permet également de révéler un vieillissement important de la population de la Communauté de Communes. De fait, le SCoT insiste sur l'enjeu que représente pour le territoire son attractivité migratoire, et ce plus précisément pour les 20-30 ans.

Or, si entre 2007 et 2018, on observe une réduction du solde migratoire des nouveaux habitants, leur arrivée sur le territoire, fut jusqu'à présent source de rajeunissement. En effet, sur la première décennie du XXI^e siècle, 35% de ces nouveaux venus avaient entre 25 et 40 ans et 21% moins de 20 ans. Tout l'enjeu pour le territoire est donc de parvenir non seulement à attirer mais également à retenir cette population jeune, ayant jusqu'à présent tendance à le quitter pour étudier et/ou trouver un travail.

Document n°5 : Répartition par tranches d'âge de la population de la CCHB depuis 2008.



(Source : Insee, RP2008 ? RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021)

2.2. Ressources

Proche des aires urbaines de Tarbes et de Lourdes, elles-mêmes réunies dans le cadre du dispositif national « Territoires d'industrie »¹³ avec celles de Pau et Oloron-Sainte-Marie, le piémont pyrénéen est connu pour son passé industriel et son attractivité touristique.

Le thermalisme participa pour beaucoup au développement du territoire, avec notamment la présence d'eaux thermales à Bagnères-de-Bigorre – dont l'existence était déjà connue et appréciée dans l'Antiquité. Par ailleurs, la station de sports d'hiver de La Mongie, rattachée au domaine du Tourmalet (plus grand domaine skiable des Pyrénées françaises), située pour partie sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, apparaît également intrinsèquement liée à l'attractivité touristique ainsi qu'au développement du territoire. De cette manière, tout comme la présence du Parc National des Pyrénées sur le territoire, le Pic du Midi de Bigorre et son observatoire sont un emblème aussi fort symboliquement, que visuellement impactant.

Document n°6 : Relief des Pyrénées centrales



(Source : Photographie libre de droit, modifiée par T. Ferdinand)

Si jusqu'à présent le territoire de la Haute-Bigorre ne brille plus ni pour sa démographie, ni pour son économie, le XVIIIe siècle fut marqué a contrario, par un développement conséquent du territoire sur ces deux aspects. Fondé dans un premier temps sur l'exploitation de carrières de marbre (vallée de Campan) ; des industries clefs du XXe siècle furent développées par la suite telles que l'industrie textile, l'armement, la construction ferroviaire, l'aviation et plus largement une industrie mécanique liée.

De nos jours, malgré une recomposition dans ces secteurs et une perte de plusieurs de ces activités sur le territoire, ayant laissé le territoire et notamment sa ville-centre dans une relative crise, les différents appels aux transitions énergétiques constituent une réelle opportunité de développement économique et d'attractivité pour la Communauté de Communes.

En effet, cette dernière dispose d'une pluralité d'atouts dans ce domaine :

- Son héritage de l'hydro-électricité avec une réelle histoire énergétique au travers de l'eau pour le territoire, mais également en ce qui concerne l'énergie de production, l'énergie industrielle...

¹³ Dispositif développé au cours de l'enquête empirique.

- L'implantation de grands groupes liés à l'électricité et au Gaz tels que EDF, ENSTO-NOVEXIA et jusqu'à très récemment¹⁴ POMMIER du Groupe CAHORS ; mais également lié au ferroviaire avec l'implantation à Bagnères-de-Bigorre du site industriel de CAF France.
- La présence d'un large réseau local d'acteurs académiques, dotés d'une expertise à la fois en recherche et en formation : PRIMES (Plateforme d'innovation Mécatronique de puissance et Management de l'énergie), l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Tarbes (ENIT), le Campus des Métiers, l'IUT (Institut Universitaire de Technologie) de Tarbes ou encore l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).
- Un réseau d'entreprises (TPE, PME) dynamiques.

Toutes ces caractéristiques du territoire, en font un laboratoire d'innovation idéal sur le thème de la transition énergétique dans les territoires. C'est dans cette logique que la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre a souhaité s'intéresser à la réhabilitation d'une friche industrielle bagnéraise (Soulé) et plus largement, a initié les initiatives IZARD et ETIC, dont le but est à terme de servir la stratégie de développement du territoire.

2.3. IZARD

Projet innovant de système énergétique impliquant des acteurs économiques, des entreprises ainsi que plusieurs collectivités locales, le projet IZARD (Innovation pour les Zones d'Activité dans les Réseaux d'énergie), s'inscrit dans la continuité d'une démarche territoriale partenariale¹⁵, engagée par la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre en 2019, au travers du dispositif Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes.

Il repose sur la conception et la mise en œuvre d'un réseau électrique intelligent de type « Smart grid¹⁶ » et sur son déploiement à plusieurs zones – la Zone d'Activités Economiques (ZAE) Soulé située à Bagnères-de-Bigorre agissant ici comme territoire d'expérimentation. Cette première démarche expérimentale ambitionne de participer activement à la mise en place d'une stratégie locale de l'énergie et de la transition énergétique mais plus largement s'inscrit dans la stratégie de développement territorial que cherche à mettre en œuvre la Communauté de Communes pour son territoire.

Pour ce faire, trois objectifs complémentaires sont visés par la Communauté de communes et son partenaire PRIMES.

¹⁴ TELEK Viktoria, « Les négociations ont repris mais... », *La Dépêche*, 26/02/2021.

¹⁵ Bien que ne faisant pas expressément partie du territoire Lacq-Pau-Tarbes, les échanges interterritoriaux sont nombreux et ont rendu naturels ces rapprochements.

¹⁶ Le réseau *Smart Grid* désigne un réseau de distribution d'électricité dit « intelligent », car permettant un ajustement de la consommation d'énergie en temps réel, ainsi qu'une gestion communautaire et une optimisation du réseau énergétique.

Elle les décrit ainsi¹⁷:

- Technologique : Expérimentation de solutions technologiques en partenariat avec la recherche et les entreprises, et la recherche d'un outil informatique visant la modélisation de ces systèmes énergétique.
- Economique : Design de services visant d'une part l'aide à la décision, d'autre part le suivi des flux pour animer et coordonner les échanges entre acteurs. Cette approche doit révéler des besoins de compétences nouvelles, et des hypothèses de nouveaux métiers.
- Sociétale : A l'échelle du territoire, inscription de ce projet dans les différentes dynamiques qui animent la société civile. Création des conditions d'une implication des acteurs locaux dans le but de contribuer à l'évolution des usages et construire les conditions d'acceptabilité de nouvelles infrastructures.

La manière dont a été menée la suite de ce projet étant intrinsèquement liée à notre enquête, nous reviendrons ultérieurement sur ce point. Il était néanmoins important, de préciser dans un premier temps, les ambitions et définitions de ce projet, qui favoriseront notamment la naissance d'une initiative conjointe sur le territoire : la démarche ETIC (Energie et Territoire pour une Innovation Citoyenne).

2.4. Contexte politique

Le contexte politique de la Communauté de Communes peut être qualifié de sensible depuis plusieurs années. Il est à prendre en compte au prisme de trois échelles spécifiques, non-corrélées entre elles :

- L'attache sentimentale du Président de la République actuel, E. Macron au territoire des Hautes Pyrénées, et plus précisément à plusieurs communes de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, dont sa ville-centre.
Cette attache du Président de la République au territoire présentée à plusieurs reprises tant par la presse nationale que locale¹⁸, peut participer selon les contextes et les thématiques concernés à complexifier l'entreprise de certaines démarches. Cela peut s'expliquer par l'effet de projecteur que peut avoir ce type d'attaches pour un territoire et peut parfois se traduire pour les acteurs politiques locaux, par la sensation de marcher sur des œufs¹⁹.
- Les tensions politiques existantes entre J. Brune (Parti Radical de Gauche), Président de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre et C. Cazabat (Parti Divers Centre), Maire de Bagnères-de-Bigorre et Vice-Président de la Communauté de Communes.

¹⁷ Ces trois objectifs sont décrits dans le préambule du cahier des charges « Mission d'accompagnement à l'élaboration de l'organisation technique du système énergétique sur le ZAE Soulé et mission d'appui à la mise en place d'un projet expérimental sur la transition énergétique pour le compte de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre.

¹⁸ VIGNES Christian, « Bagnères-de-Bigorre. Macron une histoire haut-pyrénéenne », *La Dépêche*, 10/09/2014.

¹⁹ Expression utilisée par un représentant local de l'Etat, afin d'illustrer lors d'une rencontre avec le cabinet AIDA, le caractère sensible du territoire, puis réutilisée par ce dernier au cours d'un entretien.

La presse locale en témoigne, ces dernières années ont été marquées par une dégradation de la relation liant les deux représentants de la Communauté de Communes. De cette manière, nombreux sont les articles relatant les critiques de l'un envers l'autre²⁰.

Les élections départementales de juin 2021, n'ont pas permis d'alléger ce contexte électrique ; les deux représentants de la Communauté de Communes se présentant sur des listes opposées²¹. Conseiller départemental sortant, ces élections remettaient notamment en jeu le statut de J. Brune. Ce dernier ayant été battu par la candidate soutenue par C. Cazabat (44,45% contre 55,55%²²), il en ressort affaibli.

- L'arrivée de populations à la recherche d'un cadre de vie spécifique, désireuses de mettre en place de nouvelles alternatives (scolaire, agricoles...) sur le territoire a pu renforcer certaines dissensions déjà effectives à l'échelle nationale, entre modes de vie dits « alternatif » et « conventionnel », supposément antinomiques.

S'il ne s'agit pas là d'une généralité, force est de constater, l'existence d'un fossé entre certains anciens et nouveaux habitants, fossé relayé tant par la presse locale que de manière plus globale par les habitants concernés eux-mêmes²³.

Cette méfiance respective fut récemment cristallisée pour ne pas dire extrapolée autour de l'école associative « Les Boutons d'Or » – école hors contrat suivant la pédagogie Steiner. En effet, l'existence de cette école bien que d'ores-et-déjà sujette à débat sur le territoire, va brusquement se retrouver sous le feu des projecteurs nationaux dans le courant de l'année 2021, suite à un article à charge, publié par le journal satirique Charlie Hebdo évoquant des « querelle[s] de clocher entre habitants de la ville et néoruraux »²⁴.

Document n°7 : Les « Hautes-Pyrénées » vues par Charlie Hebdo.



(Source : Caricature illustrant l'article de Laure DAUSSY, « Esotérisme en Hautes-Pyrénées », Charlie Hebdo, 26/05/21)

²⁰ TELEK Viktoria, « Jacques Brune réélu, Claude Cazabat claque la porte », *La Nouvelle République des Pyrénées*, 17/07/2020 ; RUIZ Christophe, « Jacques Brune : « Je n'ai rien magouillé à la CCHB » », *La Semaine des Pyrénées*, 24/07/2020.

²¹ Communiqués de presse, « Bagnères-de-Bigorre. Haute-Bigorre : des élections à couteaux tirés », *La Dépêche*, 25/06/2021.

²² Comme pour le reste de la France, ces chiffres sont néanmoins à relativiser compte tenu du faible taux de participation à ces élections. Sur le territoire, le taux d'abstention s'élève à 55,80%.

²³ Thématique soulevée de manière récurrente dans les entretiens menés sur le territoire et déjà relevée dans le cadre du Master d'A. Aggeri « Co-construction d'une politique publique de transition énergétique : le cas de la CCHB ».

²⁴ DAUSSY Laure, « Esotérisme en Hautes-Pyrénées », *Charlie Hebdo*, 26/05/2021.

B. Revue de littérature

La définition de concepts-clefs tout comme la présentation plus globale du cadre théorique et conceptuel dans lequel s'inscrit la démarche de la Communauté de Communes, permettent de mieux appréhender le positionnement des élus et acteurs locaux, ainsi que la portée des actions engagées sur le territoire.

1. Définitions concepts-clefs

Il convient à présent, avant de présenter plus en détail le cadre théorique et conceptuel dans lequel s'inscrit la démarche de la Communauté de Communes, de préciser plusieurs termes essentiels à la bonne compréhension de ce mémoire. En effet, si « territoire », « gouvernance » et « développement territorial » semblent aujourd'hui faire partie du lexique courant des médias et plus largement des Français, ces concepts demeurent complexes et bien souvent réduits à une utilisation tronquée de ce qu'ils recouvrent véritablement..

1.1. Territoire et territorialisation de l'action publique

Le terme de « territoire » est un terme polysémique qui n'a eu de cesse ces dernières années, de voir ses contours se redéfinir au fur et à mesure que de nouveaux domaines s'en sont emparés (géographie, droit, économie, sciences politiques, sociologie...)²⁵. De plus, contrairement à l'anglais (*territory, local, place...*), le mot français « territoire », ne dispose pas de traductions tout à fait satisfaisantes. Ainsi, si J.F. Lafais et O. Renaudie parlent d'« un objet dont la nature et la fonction sont devenues plus incertaines », c'est tout simplement car ce terme n'en finit pas d'être précisé, si ce n'est défini²⁶.

De cette manière, il ne s'agit pas ici, de retracer l'entièreté de son historique, ni les définitions propres à chaque discipline, mais plutôt d'évoquer succinctement ce qu'il peut recouvrir dans le cadre de ce mémoire – notamment en ce qui concerne la notion de « territorialisation de l'action publique ».

Nous privilégierons ici en ce qui concerne la définition de « territoire », celle présentée par M. Pelissier et I. Pybourdin dans leur article « L'intelligence territoriale »²⁷ :

« Le territoire se définit par ce dont il est capable : un lien social de proximité se construisant pour concevoir horizons et projets [...] Et, loin d'être un domaine de repli, est appelé à être un espace de relations et d'ouverture instituant sa cohérence propre et son lien avec le monde. [Par ailleurs, c'est] l'effet de proximité (cognitive, institutionnelle, organisationnelle) [caractérisant] le territoire qui aide à créer la confiance et concourt à la visibilité des enjeux, des initiatives et

²⁵ PARADAS Agnès, ROCHETTE Corinne & TERRAMORSI Patrice, « Introduction. Les dynamiques collectives territoriales, nouvelles sources d'inspiration managériale ? », *Question(s) de management*, vol. 33, no.3, 2021, pp. 27-28.

²⁶ LAFAIS Jean-François, RENAUDIE Olivier, « Avant-propos », *Civitas Europa*, vol. 35, no. 2, 2015, pp. 5-9.

²⁷ PELISSIER Maud, PYBOURDIN Isabelle, « L'intelligence territoriale. Entre structuration de réseau et dynamique de communication », *Les Cahiers du numérique*, vol. 5, no 4, 2009, p.93.

des porteurs [...]. Lieu de ressources humaines, il devient donc un site privilégié de constitution du capital social. Par-là, il sera la base de la gouvernance de demain ».

Sur cette base, la territorialisation désigne en science politique, une approche spécifique des politiques publiques²⁸.

Or, une fois encore, si « la territorialisation de l'action publique » semble de nos jours s'être imposée de manière récurrente dans les lexiques professionnalisés, les études françaises peinent à trouver des passerelles avec leurs équivalents anglais (*local government, urban governance...*). Pour exemple, historiquement séquencée en trois phases, c'est seulement à partir des années 2000, que les auteurs étudiant ce phénomène vont s'accorder à présenter la territorialisation comme « politique » ; en d'autres termes comme à la fois « solution et principe de légitimation de l'action publique nationale »²⁹.

Dans leur article « Territoire », A. Faure et E. Négrier observent quatre manières par lesquelles la territorialisation transforme l'action publique³⁰ :

- « par le haut (politiques régionalisées de l'Union européenne)
- par le bas (politiques de développement territorial, dispositifs participatifs...)
- par la transversalité (généralisation d'injonctions localisées [- à la durabilité ou à la citoyenneté pour exemple])
- par les métropoles (via l'intercommunalité et les transferts de compétences) »

De manière plus générale, de nombreux auteurs dont A. Faure et E. Négrier constatent l'intérêt grandissant que semble présenter le qualificatif « territorial », une fois accolé à des termes tels que « gouvernance ».

1.2. Gouvernance

Définie par le dictionnaire Larousse comme étant « l'action de gouverner », la gouvernance recouvre néanmoins plusieurs réalités, parfois incompatibles dans leurs interprétations. Dans le cas de ce mémoire, c'est le concept de gouvernance territoriale qui, ici nous intéressera.

Dans leur article « La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories », publié en 2007, R. Pasquier, V. Simoulin et J. Weisbein évoquaient déjà cette polyphonie entourant la notion de gouvernance et dont les invocations tantôt profanes, tantôt savantes se faisaient alors, à partir des années 1990, de plus en plus nombreuses³¹.

²⁸ FAURE Alain, NEGRIER Emmanuel, « Territoire », BOUSSAGUET Laurie éd., Dictionnaire des politiques publiques. 5^e édition entièrement revue et corrigée. Presses de Sciences Po, 2019, p.637-638.

²⁹ *Ibid*, p.638.

³⁰ *Ibid*.

³¹ DESAGE Fabien, « Romain Pasquier, Vincent Simoulin et Julien Weisbein (dir.), 2007, La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories, Paris, L.G.D.J., 235 p. », Développement durable et territoires [en ligne].

Aujourd'hui devenue un incontournable dans la planification et la conduite de projets territoriaux, les contours de la gouvernance territoriale continuent pourtant, dix ans plus tard, de relever comme le souligne M. Tranquand dans son article « Note de recherche – Analyse théorique de la gouvernance dans un contexte de développement territorial », davantage « le fait d'une compilation de constats de terrain et d'une confrontation d'expériences pratiques [plutôt] que d'une élaboration *a priori* d'un modèle théorique »³². S'il existe une pluralité d'approches de la gouvernance territoriale, une majorité d'entre elles semblent présenter cette dernière comme un « outil actualisé de management public, en plus [d'un] vecteur de construction de la territorialité »³³.

De manière plus globale, R. Pasquier évoque ainsi dans le *Dictionnaire des politiques publiques*, les enjeux idéologiques et les luttes d'intérêts qui comme tout phénomène politique sont intrinsèques au concept même de gouvernance territoriale³⁴. En effet, s'agissant de l'expression des habitants d'un territoire donné, la gouvernance territoriale apparaît de fait, relever d'une exigence de participation de la société civile – on peut ici parler d'empouvoirement (*empowerment*) de cette dernière vis-à-vis des décisions et processus politiques³⁵.

Ces précisions internes au concept de gouvernance territoriale étant effectuées, nous nous référerons dans le cadre de ce mémoire, à la définition de cette dernière, établie par R. Pasquier, V. Simoulin et J. Weisbein (2007)³⁶ :

« La gouvernance territoriale recouvre l'ensemble des situations de coopération entre autorités publiques, acteurs privés, associations, porteurs de projet et citoyens, qui ne sont pas totalement ordonnées par la hiérarchie et qui correspondent à la construction, à la gestion ou à la représentation de territoire auprès de ceux qui y habitent et envers l'environnement extérieur ».

Cette définition inclut notamment celle portée par G. Lacquement et P. Chevalier³⁷ présentant la gouvernance territoriale comme « un mode de coordination d'acteurs tourné vers la réalisation d'un projet de territoire et combinant de ce fait, une visée, une action et une dynamique de mobilisation ».

³² TRANQUARD Manu, « Note de recherche – Analyse théorique de la gouvernance dans un contexte de développement territorial », *Norois*, vol. 257, no. 4, 2020, pp. 71-87.

³³ *Ibid.*

³⁴ PASQUIER Romain, « Politiques locales », Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques. 3e édition actualisée et augmentée*, Presses de Sciences Po, 2010, pp. 446-452.

³⁵ PASQUIER Romain, GUIGNER Sébastien & COLE Alistair, « Introduction. Gouvernance et territoires, l'âge de l'hybridation », Romain Pasquier éd., *Dictionnaire des politiques territoriales*. Presses de Sciences Po, 2020, pp. 19-27.

³⁶ DESAGE Fabien, « Romain Pasquier, Vincent Simoulin et Julien Weisbein (dir.), 2007, La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories, Paris, L.G.D.J., 235 p. », *Développement durable et territoires* [en ligne].

³⁷ LACQUEMENT Guillaume, CHEVALIER Pascal, « Capital territorial et développement des territoires locaux, enjeux théoriques et méthodologiques de la transposition d'un concept de l'économie territoriale à l'analyse géographique », *Annales de géographie*, vol. 771, no. 5, 2016, pp. 490-518.

1.3. Développement territorial

Lorsqu'A. Torre entreprend la rédaction de « Théorie du développement territorial », il introduit cette notion en rappelant que la question même du « développement », semble s'être « réveillée » au début du XXI^e siècle. En effet, considéré comme simple préoccupation des pays émergents, les régions du Nord, ont paru jusqu'alors ne plus s'y intéresser – lui préférant des questions de compétitivité ou encore de diffusion de connaissance³⁸. Selon A. Torre, ce sont néanmoins la crise économique et plus largement la croissance mondiale, qui vont conduire ces derniers à repositionner cette notion dans leur actualité. Il s'agit de chercher des réponses nouvelles aux disparités socio-spatiales découlant de ces deux phénomènes majeurs.

En outre, la lente émergence de la notion de développement territorial est intrinsèquement liée à l'acceptation tout aussi progressive du concept de « territoire »³⁹. Pour sa définition, nous nous référerons à celle énoncée par A. Torre⁴⁰ en suivant :

« Fruit de compromis souvent laborieux, parfois longs et rarement égaux, [le développement territorial dépend] de la qualité du processus de gouvernance territoriale, qui permet de sélectionner les innovations – consensuelles ou conflictuelles – et de mettre en place les projets pour le futur ».

De fait, à partir des études de C. Lacour, A. Moine et M. Storper, A. Torre présente dans son article éponyme « Les moteurs du développement territorial », comme étant la production et la gouvernance. Ces derniers, sources des processus de développement, permettent en effet sous l'influence de dynamiques d'innovations (technologiques, sociales, ...)⁴¹, de déconstruire puis recréer des territoires au rythme de leurs évolutions. Ce sont donc « les processus de production et de gouvernance [qui] donnent naissance à des innovations territoriales [permettant de fait au] développement territorial, [d'intégrer] à la fois l'accroissement des richesses et l'amélioration des caractéristiques socio-économiques des populations »⁴².

³⁸ TORRE André, « Théorie du développement territorial », Géographie, économie, société, vol. 17, no. 3, 2015, p.274.

³⁹ TORRE André, « Développement territorial et relations de proximité », Revue d'Economie Régionales & Urbaines, no. 5-6, 2018, pp. 1043-1075.

⁴⁰ TORRE André, « Théorie du développement territorial », Géographie, économie, société, vol. 17, no. 3, 2015, p.285.

⁴¹ Ces dynamiques peuvent provenir de l'extérieur tout comme être endogène au territoire concerné.

⁴² TORRE André, « Les moteurs du développement territorial », Revue d'Economie Régionale & Urbaine, ni. 4, 2018, p. 714.

2. Cadre théorique et conceptuel des dynamiques à l'œuvre sur le territoire

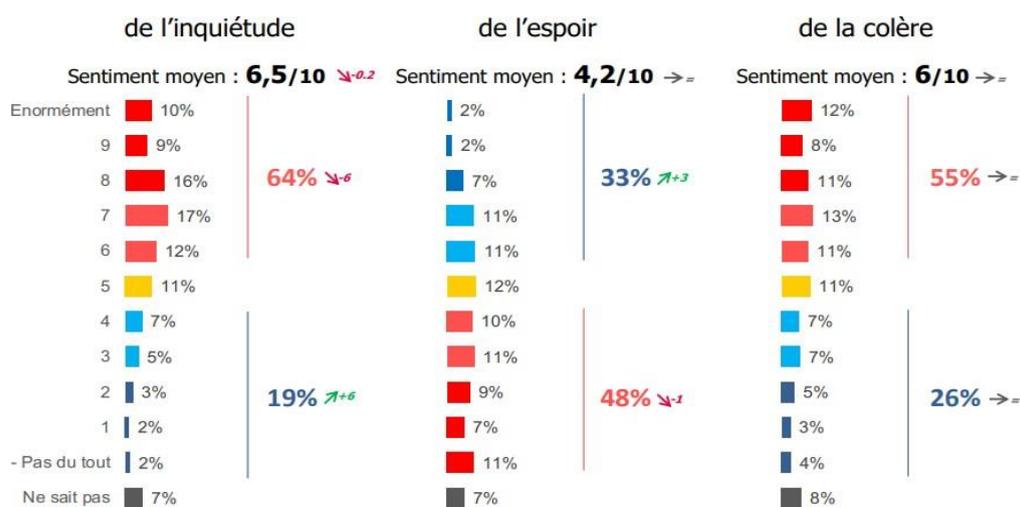
Les différentes dynamiques à l'œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes s'inscrivent dans des dynamiques plus larges que leur simple échelle communale. Afin de mieux les appréhender, il convient de ce fait, de s'intéresser à ces dernières. Dans une logique « macro-micro », nous nous intéresserons ainsi dans un premier temps, au rapport des Français à la politique et plus précisément à leurs représentants politiques. En découlera l'étude du retour en grâce de l'échelon local, qui nous permettra alors de clore cette partie par le cas des néoruraux et notamment les conséquences potentielles de l'implantation de ces derniers à l'échelle d'un territoire rural.

1.1. Le rapport des Français à la politique

Nous avons évoqué en introduction le rapport complexe que les Français entretiennent avec la politique et plus précisément ce rejet – semble-t-il renforcé au cours des dernières décennies – des Français envers leurs différents représentants politiques (illustré à titre d'exemple par de nombreux sondages et des manifestations telles que celles portées par les Gilets Jaunes).

Ainsi, lors de la réalisation du « Baromètre de la confiance politique » de février 2021, à la question « En ce qui concerne la politique du gouvernement, ressentez-vous chacun des sentiments suivants ? », on constate qu'une large majorité des Français interrogés ont exprimé un sentiment d'inquiétude (64%) et de colère (55%), lorsqu'ils apparaissent être seulement 33% à éprouver de l'espoir à l'égard du politique.

Document n°8 : Les sentiments à l'égard du politique.

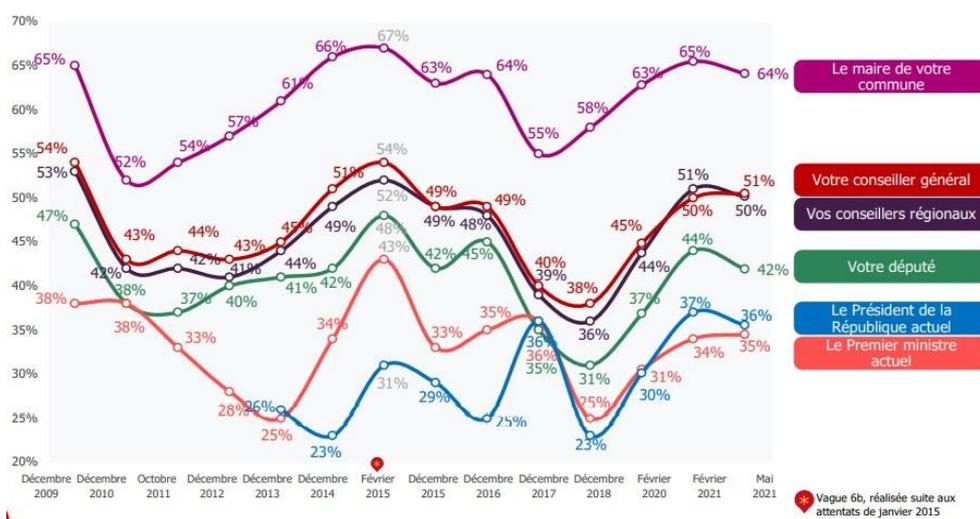


(Source: Opinionway pour SciencesPo CEVIPOF, «Les sentiments à l'égard du politique », Baromètre de la confiance politique, février 2021, p.10)

C'est sur ce constat d'une crise de la démocratie représentative, qu'avait débuté en 2012, le débat organisé par le Centre Pompidou questionnant « Le Rapport des Français à la politique », laissant penser que le monde politique actuel ne parvenait plus à se faire l'expression des nouveaux clivages à l'œuvre dans la société française. C'est ce que traduit plus récemment le « baromètre de la *défi*ance politique » qui souligne dans son rapport de janvier 2019, qu'au cours de la dernière décennie, 85% des Français interrogés ont eu le sentiment que les responsables politiques ne se préoccupaient pas d'eux⁴³. M. Rivat questionne ainsi dans son ouvrage *Ces maires qui changent tout. Le génie créatif des communes*, la thèse du « désintérêt croissant pour la chose politique », soulignant qu'en réalité, si les Français se découragent d'interagir d'une manière ou d'une autre, c'est parce qu'ils ont le sentiment que leurs interlocuteurs ne sont pas dans une posture de dialogue⁴⁴.

Cette théorie peut permettre d'expliquer pour partie, pourquoi d'années en années, ce rejet du politique, ne semble pas se transposer aux acteurs politiques locaux – et plus particulièrement aux maires.

Document n°9 : Niveau de confiance dans les personnalités politiques françaises selon leur fonction.



(Source : Opinionway pour SciencesPo CEVIPOF, «Le niveau de confiance dans les personnalités politiques selon les fonctions », Baromètre de la confiance politique, février 2021, p.9)

En juillet 2021, fut conduite dans le cadre de l'Observatoire de la démocratie de proximité AMF-CEVIPOF, une enquête auprès de 10 105 Français, sur le rôle des maires. Si cette enquête confirme un niveau de confiance élevé envers ces derniers (74%), elle permet surtout de présenter les arguments expliquant cette préférence pour l' élu local. On retrouve parmi ces ressorts déterminants, l'honnêteté (64%) et le respect des promesses (48%)⁴⁵. En outre, le cadre de la crise sanitaire dans lequel s'est déroulée cette enquête, offre un nouvel éclairage sur la relation des Français à leurs élus. Ainsi, lorsque les Français ne sont que 46% à juger « justes »

⁴³ Sciences Po CEVIPOF, « Baromètre de la confiance politique », janvier 2019.

⁴⁴ RIVAT Mathieu, *Ces Maires qui changent tout. Le génie créatif des communes*, Ed. Actes Sud, Paris: 2017, p.200.

⁴⁵ FOUCAULT Martial, « Enquête sur le rôle des Maires », *Cinquième enquête de l'Observatoire de la démocratie de proximité*, Ipsos – CEVIPOF AMF, p. 14-15, 23/07/2021.

(ni insuffisantes, ni exagérées), les mesures prises par le Président de la République pour lutter contre l'épidémie, ils s'avèrent être 70% à penser justes, celles prises par leur maire⁴⁶.

Enfin, il est intéressant de noter que si cette enquête permet de mettre en exergue la préférence des Français pour leur élus locaux, elle souligne également l'ignorance pour une moitié d'entre eux, de ce que signifie et implique le processus de décentralisation – 48% seulement de ces derniers affirmant savoir très bien de quoi il s'agit⁴⁷.

2.2. Le retour en grâce de l'échelon local

C'est dans ce contexte, que se développe partout dans le monde, une volonté tant municipale que plus largement citoyenne, de « réinventer » la démocratie représentative par la « proximité » (échelon local) des habitants d'un territoire avec leurs élus.

Dans sa contribution au *Dictionnaire des politiques territoriales*, R. Lefebvre, souligne la place grandissante de cette notion de « proximité » dans les discours politiques – notamment présentée comme « mot magique », permettant de justifier le cumul de mandats de personnalités politiques françaises (« l'exercice des fonctions locales garantirait l'ancrage local »).

D'un point de vue citoyen, des auteurs comme M. Bookchin et J. Biehl ont théorisé de manière plus radicale, le « municipalisme libertaire » (ou « communalisme »), « seul rempart [subsistant encore] face à l'expansion du néolibéralisme »⁴⁸. Dans son ouvrage *From Urbanization to Cities*, M. Bookchin, explique ainsi que c'est « à travers la commune que les gens peuvent [espérer] se transformer eux-mêmes de monades isolées en un corps politique novateur et créer une vie civique dotée tant d'une forme institutionnelle que d'un contenu citoyen ». Cette présentation utopique de ce que peut comporter en son sein l'échelle de la commune, se retrouve également décrite dans les ouvrages traitant de la Commune de Paris (1871), tels que *L'imaginaire de la Commune* (K. Ross) ou encore *La Commune de 1871* (J. Rougerie).

Plus concrètement, ce tournant du local s'illustre aujourd'hui en France par un réel renversement sémantique. En effet, longtemps considérées dans les représentations collectives, comme des lieux de replis et de conservatismes, les zones rurales attirent désormais, au point que « les villes [apparaissent ne plus avoir] le monopole de la transformation de la société »⁴⁹. A titre d'exemple, M. Rivat s'intéresse dans son ouvrage *Ces maires qui changent tout. Le génie créatif des communes* aux initiatives mises en place en matière écologique, sociale et démocratique, par deux communes rurales françaises : Trémargat (22) et Puy-Saint-André (05). En janvier 2016, le documentaire « Un jour en France » diffusé par Arte, illustre l'ampleur de l'exode urbain actuel : à l'époque, sur cinq ans, plus de 1,5 million de personnes avaient quitté la ville pour réinvestir les espaces ruraux.

⁴⁶ *Ibid*, p. 59-61.

⁴⁷ *Ibid*, p. 22.

⁴⁸ SIMOULIN Vincent dans : Pasquier Romain, Guigner Sébastien & Cole Alistair, *Dictionnaire des politiques territoriales*, Presses de Sciences Po, 2020.

⁴⁹ RIVAT Mathieu, *Ces Maires qui changent tout. Le génie créatif des communes*, Ed. Actes Sud, Paris: 2017, p.34-36.

Enfin, il importe de préciser, que lorsqu'est évoqué « un puissant mouvement de montée du local », il s'agit là d'un mouvement fondamentalement très différent des anciennes formes de « retour au territoire »⁵⁰. En effet, ces termes comme décrit par P. Veltz dans son ouvrage *La France des territoires, défis et promesses* relèvent ici, au sens de l'imaginaire collectif, d'une véritable philosophie d'action. Or, la forme du « retour au territoire » qui s'était cristallisée en France autour des années 1980, est à relier à la « naissance » du développement local et plus précisément à cette nécessité à la fin des Trente Glorieuses, de compter sur les ressources endogènes d'un territoire et non plus sur les emplois industriels proposés par les grandes firmes nationales qui jusqu'alors organisaient le territoire⁵¹.

Au terme de cette présentation succincte, le « local » semble donc avoir été progressivement érigé en tant qu'« espace idéal de reconquête citoyenne »⁵² mais également, foyer idéal d'expérimentation en matière de démocratie participative. De fait, c'est cette vision du local, qui favorisa l'essor de théories telles que celles développées par le journaliste L. Lamant, expliquant dans son ouvrage *Squatter le pouvoir. Les mairies rebelles d'Espagne* que « c'est à l'échelle des mairies du changement, qu'un nouvel imaginaire politique se forge »⁵³.

2.3. Les néo-ruraux : raisons et conséquences potentielles de leur implantation sur un territoire

Le « néo-rural » (aussi écrit néorural), désigne selon la définition du dictionnaire le Larousse, « [une personne s'installant] dans les zones rurales en voie d'abandon, pour se lancer dans des systèmes de production se prêtant à une exploitation communautaire ». Ce terme voit le jour dans la continuité de la fin de l'exode rural et des revendications de mai 1968⁵⁴. A cette époque, il est popularisé par les géographes et sociologues français qui l'utilisent pour décrire des citoyens qui bien que faisant le choix de s'installer à la campagne, demeuraient malgré tout attachés à un certain habitus dit citadin.

G. Tommasi, dans son article « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises »⁵⁵, prend soin de distinguer deux types de néo-ruraux :

- « les populations, pour la plupart jeunes, diplômées, d'origine urbaine qui, entre la fin des années 1960 et les années 1970, s'installent dans des espaces ruraux, notamment dans la moitié sud de la France (...) [et dont l'] installation, parfois en communauté, est marquée par une volonté d'expérimentation de nouvelles formes sociales et un esprit utopique ».

⁵⁰ VELTZ Pierre, *La France des territoires, défis et promesses*, Ed. L'Aube, Paris: 2019, p. 9-11.

⁵¹ Le territoire n'est plus seulement vu comme un réceptacle du développement mais bel et bien comme une matrice active.

⁵² LEFEBVRE Rémi dans : Pasquier Romain, Guigner Sébastien & Cole Alistair, *Dictionnaire des politiques territoriales*, Presses de Sciences Po, 2020.

⁵³ LAMANT Ludovic, *Squatter le pouvoir. Les mairies rebelles d'Espagne*, éd. Lux Canada, Paris: 2016.

⁵⁴ ROULLIER, Clothilde. « Focus – Qui sont les néoruraux ? », *Informations sociales*, vol. 164, no. 2, 2011, pp. 32-35.

⁵⁵ TOMMASI Greta, « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises », *Géocfluences*, avril 2018.

- Les nouveaux habitants qui, aux alentours de 1975 ont participé au retournement démographique observés dans les campagnes.

De manière plus globale, ces deux termes désignent aujourd'hui des personnes qui, en quittant la ville, recherchent à travers l'espace rural, un cadre de vie correspondant à de nouvelles aspirations ; en quittant la ville, il s'agirait en effet « d'abandonner des habitudes associées à la vie citadine au profit d'une campagne idéalisée comme encore relativement protégée des effets néfastes de la vie moderne »⁵⁶⁵⁷.

Néanmoins, loin d'être totalement bénigne, l'arrivée de ces populations sur un territoire peut parfois conduire à des problèmes de cohabitation, associés notamment à des possibles incompréhensions culturelles (méconnaissance du territoire, différences d'origine sociale, de modes de vie...). En effet, comme le souligne G. Tommasi, l'arrivée de néo-ruraux peut véritablement bouleverser des territoires, qu'il s'agisse de troubler la composition dite sociologique d'une commune⁵⁸, ou bien de renverser l'échiquier politique local comme ce fut le cas par exemple pour la commune de Trémargat.⁵⁹

Plus récemment, dans la continuité des travaux réalisés sur les néo-ruraux, M. Leblay s'est intéressé au concept de « néo-autochtonie ». Il soulève notamment que, si la norme moderne présente la mobilité comme un horizon désirable, ce n'est pas le cas de certains néo-ruraux, pour qui le départ à la campagne peut s'accompagner d'un projet spécifique (habitats collectifs et écologiques pour exemple), conduisant à cette autochtonie – en théorie condamnée par définition à l'inachèvement⁶⁰.

⁵⁶ LEBLAY Madeg, « La néo-autochtonie comme ressort de l'activisme anticipateur : observation de trois lieux d'habitat rural, coopératif et écologique », Pôle Sud, vol. 52, no. 1, 2020, pp. 95-112.

⁵⁷ Cette opposition ville/campagne encore prégnante dans les représentations collectives, s'avère néanmoins de moins en moins pertinente (étalement urbain, périurbanisation, ...), si ce n'est caduque.

⁵⁸ G. Tommasi va jusqu'à observer les prémisses d'une gentrification rurale qu'elle décrit dans son article *La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises*.

⁵⁹ RIVAT Mathieu, *Ces Maires qui changent tout. Le génie créatif des communes*, Ed. Actes Sud, Paris: 2017, p.66-95.

⁶⁰ LEBLAY Madeg, « La néo-autochtonie comme ressort de l'activisme anticipateur : observation de trois lieux d'habitat rural, coopératif et écologique », Pôle Sud, vol. 52, no. 1, 2020, pp. 95-112.

PARTIE II : HYPOTHESES ET METHODOLOGIE

A. Présentation des hypothèses

Au vu de l'étude théorique et conceptuelle de notre questionnement de fond (*dans quelle mesure, la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, en tant qu'espace démonstrateur de nouvelles gouvernances, a-t-elle mené une stratégie innovante de développement territorial*), ainsi que du contexte précédemment présenté, trois hypothèses semblent à présent pouvoir ici être relevées :

Hypothèse 1 : La mise en place de nouvelles gouvernances et autres stratégies politiques innovantes est facilitée par l'échelon local ici concerné : une Communauté de Communes rurale.

Hypothèse 2 : La mise en place d'un nouvel écosystème, répondant aux enjeux sociétaux de transition, favorise la création d'un cadre de coopération entre société civile et collectivités sur le territoire au profit d'une stratégie de développement territorial novatrice.

Hypothèse 3 : L'instauration de nouvelles gouvernances facilite la mise en place d'une stratégie innovante de développement territorial.

Hypothèse 4 : Le rôle de l' élu local est primordial dans la mise en place de nouvelles pratiques et la territorialisation de politiques publiques en lien avec l'actualité nationale (Transition énergétique, CRTE...).

C'est l'enquête empirique en suivant de ce mémoire, qui permettra d'infirmer ou de confirmer ces hypothèses. Nous reviendrons par la suite en conclusion sur ces dernières.

B. Méthodologie

Dans le cadre de l'étude empirique menée sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute Bigorre afin de répondre à ces hypothèses, l'usage de plusieurs méthodes d'enquête fut nécessaire, dans le but d'offrir une vision d'ensemble du sujet, mais également des précisions relatives aux différents aspects de ce dernier. Ces méthodes font appel à une pluralité de sources, issues des divers modes d'action utilisés, que nous allons à présent exposer.

1. Entretiens

Format

Deux types d'entretien furent mis en œuvre.

L'entretien semi-directif fut privilégié lors de la rencontre d'acteurs ayant eu un rôle à part entière dans la mise en place de cette stratégie d'innovation territoriale. La durée de ces entretiens est à mettre en parallèle avec la disponibilité des acteurs rencontrés : elle varie entre 45 minutes et 2 heures. La grille de ces entretiens est disponible en annexe. Elle fut rédigée de manière à prévoir en amont les différentes thématiques à aborder et interrogations sur lesquelles des réponses étaient nécessaires, tout en laissant suffisamment d'espace à l'interlocuteur pour développer des parallèles selon lui appropriés.

Des entretiens non-directifs ont également été menés et analysés afin de rédiger l'enquête empirique prochainement présentée. Ainsi à partir d'une thématique précise (transition énergétique, gouvernance territoriale, territoire de la CCBH), des acteurs locaux ont été interrogés en vue d'approfondir leur vision sur le sujet. La durée de ces entretiens fut en moyenne plus courte que celle des entretiens semi-directifs (de 20 minutes à 50 minutes). S'agissant majoritairement de rencontres informelles, ils ont en effet été menés en empiétant sur la vie professionnelle des acteurs interrogés.

En tout, une trentaine d'acteurs d'horizons divers (maires, habitants, enseignants, chercheurs, entrepreneurs, artistes...) ont été interrogés sur le territoire (cf. grille d'acteurs rencontrés⁶¹).

Intérêt de cette méthodologie

Les entretiens qualitatifs facilitent la compréhension de phénomènes sociaux dans leur contexte. Ils permettent, de mettre en exergue les expériences et points de vue des différents acteurs concernés, en prenant en compte la part d'interprétation personnelle de ces derniers. Il ne s'agit pas d'enregistrer une certaine quantité d'informations, mais bel et bien de se concentrer sur la qualité des informations reçues (le fond) dont la perception des acteurs – elle permet également de comprendre les jeux d'acteurs en cours.

Limites

Ces entretiens s'inscrivant dans un contexte politique sensible, la majorité des acteurs rencontrés n'ont pas souhaité, qu'ils soient retranscrits. De fait, les citations et propos par la suite mentionnés au cours de ce mémoire, ne seront pas disponibles en annexes. En outre, nous noterons que certains des acteurs rencontrés ont demandé de ne pas être identifiables, préférant le recours à une nomination générique se rapportant à leur fonction. Le contexte et la période politiques sensibles expliquent cette méfiance.

Enfin le fait de n'avoir pas eu de réponse à ma demande d'entretien de J.Brune, Président de la CCHB n'offre qu'une vision partielle malgré les échanges avec d'autres élus et l'accès aux comptes rendus des échanges de B.Thumerel (cabinet AIDA) avec J.Brune.

2. Littérature

Format

Afin de tenter de répondre le plus justement à notre problématique de départ, une documentation vaste et variée fut nécessaire. Elle se compose d'articles scientifiques,

⁶¹ Grille à retrouver en annexe, p. 66.

d'enquêtes journalistiques, mais également d'articles issues de la presse locale, nationale mais également de sites spécialisés.

Intérêt de cette méthodologie

Le recours à la documentation permet d'éviter tout risque d'abstraction lors de la rédaction de cette enquête, en offrant à cette dernière une base théorique diversifiée. Outre une recherche d'objectivité, cette approche permet une certaine mise en perspective des différentes initiatives menées sur le territoire de la Communauté de Communes.

Limites

Notre enquête relevant d'un cas spécifique encore en cours (celui de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, en tant qu'espace démonstrateur de nouvelles gouvernances) et de phénomènes récents (« montée du local », « reterritorialisation » ...), certains aspects demeurent peu couverts et/ou ne bénéficient pas d'un temps de recul suffisamment long pour porter pleinement ses fruits.

3. Observation sur le terrain et archives

Format

Dans le cadre de la mise en place des démarches IZARD-ETIC, plusieurs ateliers et rencontres ont été organisés sur le territoire. Ils ont été l'occasion d'avoir recours tantôt à de l'observation participante, tantôt à de l'observation non-participante, favorisées par le cadre académique de ce mémoire, découlant d'un stage de six mois sur le territoire de la Communauté de Communes.

En outre, les objectifs de ce stage étant répartis entre trois acteurs majeurs dans la mise en place des démarches IZARD-ETIC (Conventionnement universitaire : l'Université de Pau et des Pays, maître de stage : cabinet AIDA et terrain d'action : la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre), cela permit un plus large recueil d'archives relatives à la démarche.

Intérêt de cette méthodologie

L'observation est une technique permettant à l'enquêteur d'inclure des données non-verbales lors de sa prise d'informations. Elle permet d'observer le comportement d'acteurs, indépendamment de leurs déclarations.

Les archives regroupent différents documents internes émanant des différentes parties concernées (cahier des charges, documents contractuels, compte-rendu de réunions, éléments de communication...) permettent de croiser les approches et apports respectifs.

Limites

Dans un contexte sanitaire particulier, plusieurs restrictions en vigueur au cours de ces deux dernières années (confinements, restrictions de déplacements, couvre-feu...) ont restreint ces phases d'observation à des périodes spécifiques (élections départementales, période estivale...) non représentatives des rapports ou comportements habituellement à l'œuvre.

PARTIE III : ENQUETE EMPIRIQUE

Lors d'un atelier mené le 30 août 2019 par la plateforme PRIMES et l'ENIT en présence de plusieurs acteurs économiques et entreprises du territoire, un gisement d'opportunités dans le secteur des énergies, est révélé à l'échelle de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre. Ces dernières impliquaient alors :

- la réalisation d'un démonstrateur de production d'autoconsommation et stockage d'énergie sur la ZAE Soulé (IZARD),
- la production possible de biométhane comme ressource pour l'agriculture locale et sous-produit de l'exploitation forestière,
- la réalisation d'un démonstrateur de nouvelles formes de mobilités avec le Gaz Naturel Véhicule, à base de biométhane, et plus largement l'opportunité d'exploiter de nouveaux services de mobilité et de nouvelles offres touristiques,
- la mise en place d'un système d'autoconsommation élargi aux équipements publics et aux logements sociaux.

Le 17 décembre 2019, le Président et le Vice-Président en charge du développement économique de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, partagent ce constat et décident d'intégrer à cette démarche expérimentale, un volet « développement territorial ». Leur ambition, à travers la structuration d'un écosystème territorial d'innovation⁶² sur le thème de la transition énergétique, a pour objectif de mettre en relation stratégie de développement du territoire et projets énergétiques innovants.

C'est dans cette logique, qu'intervient l'initiative ETIC (Energie & Territoire pour une Innovation Citoyenne), animée sur le territoire par le cabinet de conseil AIDA et dont l'un des objectifs à travers l'accompagnement de la Communauté de Communes n'est autre que d'encourager la mise en place de nouvelles gouvernances.

Plus d'un an et demi plus tard, plusieurs constats semblent d'ores-et-déjà se dégager, nous amenant à nous demander dans quelle mesure, la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, en tant qu'espace démonstrateur de nouvelles gouvernances, a mené une stratégie innovante de développement territorial.

Pour ce faire, en vue d'initier la mise en place d'un écosystème territorial d'innovation, à l'échelle de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, nous nous intéresserons sous la forme d'un mode d'emploi, dans une première partie, à la mise en place d'un cadre de coopération (A), basé sur la rencontre d'acteurs du territoire par l'intermédiaire d'un médiateur et la création d'une dynamique de co-construction. Dans une seconde partie, nous chercherons à présenter la territorialisation de politiques publiques nationales (B) sur ce territoire, et ainsi l'inscription du développement du territoire au cœur d'ambitions nationales en termes de transition et d'innovation, puis la capitalisation de retours d'expérience interterritoriaux. Des

⁶² Cette notion d'écosystème territorial d'innovation renvoie aux définitions respectives de ces deux termes (voir glossaire en annexes). Il désigne ici un système qui, ancré sur le territoire, permettrait par une innovation constante, de produire de la valeur par et pour tous ses acteurs (habitants, élus, entrepreneurs, instituts de recherche, ...).

facteurs clefs de succès et points de vigilance seront exposés en fin de partie pour chacun des deux axes.

A. La mise en place d'un cadre de coopération

Un des axes semble-t-il majeur de la stratégie d'innovation territoriale engagée par la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, consiste en ces formes de gouvernance nouvelles qu'elle cherche à instaurer sur le territoire en vue d'un cadre territorial propice à la coopération entre acteurs locaux (élus, habitants, entrepreneurs...).

1. Aller à la rencontre d'acteurs du territoire par l'intermédiaire de médiateurs.

Le cœur même du fonctionnement d'un système étant l'interaction, il convient dans une première partie d'évoquer ce qui fut mis en place par la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre en ce sens.

1.1. Mettre en place de nouvelles formes hybrides de gouvernance.

« L'action publique territoriale repose [...] de plus en plus sur une forme hybride de gouvernance, où injonctions normatives descendantes et mobilisations ascendantes s'entrechoquent selon des logiques différenciées. Tout dépend de la capacité politique des territoires, c'est-à-dire de la construction de formes de coopération entre des institutions et des acteurs divers autour d'une vision territoriale anticipée »⁶³

Lorsque la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre mandate le cabinet de conseil AIDA pour travailler sur le territoire afin de l'accompagner dans la mise en place de son projet énergétique expérimental IZARD, trois objectifs lui sont explicitement présentés⁶⁴ :

- « Mettre en œuvre une animation des acteurs concernés vers la construction d'une représentation des enjeux du territoire, au regard des évolutions de la filière transition énergétique,
- Identifier des initiatives potentielles en relation avec la transition énergétique sur le territoire de la Communauté de Communes et plus largement du PETR⁶⁵ Cœur de Bigorre,

⁶³ PASQUIER Romain, GUIGNER Sébastien et COLE Alistair, « Introduction. Gouvernance et territoires, l'âge de l'hybridation », Romain Pasquier éd., Dictionnaire des politiques territoriales. Presses de Sciences Po, 2020, p.23.

⁶⁴ Ces objectifs sont explicitement renseignés dans le « cahier des charges », rédigé par la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre en vue de décrire la prestation du cabinet.

⁶⁵ Pôle d'Equilibre Territorial et Rural. Le PETR Cœur de Bigorre comprend la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre ainsi que la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

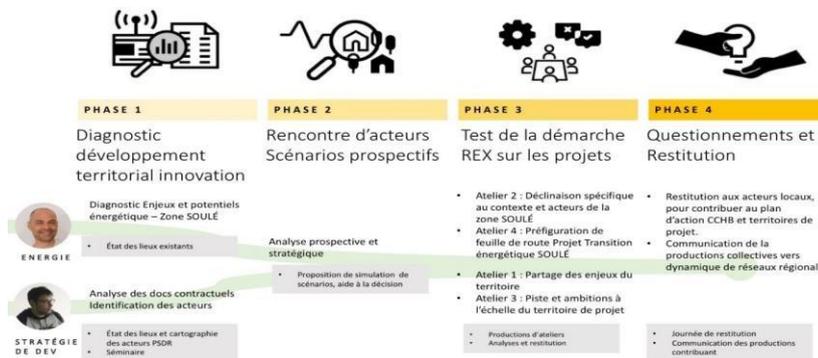
- Poser les bases d'une ingénierie coopérative pour une stratégie de développement co-construite ».

Ainsi, lorsqu'elle décide de travailler avec le cabinet AIDA, son intention semble, dès le départ, de s'inscrire dans cette logique d'encourager de nouvelles formes de gouvernances au profit d'une « vision territoriale anticipée ». Pour atteindre cet objectif, il convient tout d'abord d'aller à la rencontre de ces acteurs du territoire. Une des premières actions est de dégager une première vue d'ensemble du territoire et de ses acteurs (habitants, entrepreneurs, élus...).

Deux stages réalisés dans le courant de l'année 2020 (l'un au sein du cabinet, l'autre au sein de la Communauté de Communes mais également suivi par le cabinet), ont permis de mettre l'accent dans un premier temps sur :

- L'étude d'un diagnostic des enjeux et potentiels énergétiques de la zone Soulé dans le cadre du projet expérimental IZARD, stage réalisé par E. Dutarde⁶⁶ et impliquant notamment la rencontre des différents entrepreneurs du territoire.
- Un état des lieux des différents acteurs du territoire, menant de manière plus large à l'identification des différentes composantes de la société civile locale et des dynamiques à l'œuvre. Stage réalisé par A. Aggeri⁶⁷, ces actions s'inscrivaient cette fois-ci, dans une logique de stratégie de développement (ETIC).

Document n°10 : Présentation chronologique des étapes introductives relatives à IZARD-ETIC



(Source : Territoires, Résilience & Prospective, «TRP 2020 : Une dynamique nouvelle en construction », ambitionterritoires.eu, 2020)

Cette volonté d'aller à la rencontre des différents acteurs du territoire, afin de construire une vision partagée de ce dernier, s'inscrit dans une logique de représentativité du territoire et de ses habitants et acteurs. En effet, si la question de la représentativité apparaît au cœur de la participation politique⁶⁸, est régulièrement observée la surreprésentation au cours des instances de démocratie participative, de personnes issues de la classe moyenne, de militants associatifs,

⁶⁶ Anciennement ingénieur chez Alstom, E. Dutarde est à cette époque, en reprise d'études, il a par la suite intégré la plateforme PRIMES.

⁶⁷ Etudiant en Master 2 « Géographie, aménagement, environnement et développement », A. Aggeri a rédigé suite à son expérience de stage un mémoire portant sur « la co-construction d'une politique publique de transition énergétique », à partir du cas de la CCHB. Il est aujourd'hui doctorant à l'UPPA.

⁶⁸ HAMZA Bennani, GANDRE Pauline & MONNERY Benjamin, « Les déterminants locaux de la participation numérique au grand débat national : une analyse économétrique », Revue économiques, vol. 71, no. 4, 2020, p.717.

et d'hommes, au détriment des classes populaires, étrangers, femmes et jeunes...⁶⁹ En allant à la rencontre des acteurs et habitants du territoire, avant même l'organisation de réunions ou ateliers, le cabinet AIDA a proposé une stratégie d'évitement de ce biais, qui participe à invisibiliser une partie de la population.

Le cabinet AIDA décide d'identifier les différentes composantes de la société locale à partir d'un questionnement spécifique, relatif à la thématique énergétique. De fait, il s'intéresse à l'avenir ambitionné par la société locale en matière de transition énergétique. Au terme de ces rencontres, il observe dans ce cadre, une distinction entre deux groupes-types, qu'il nommera par la suite « Alters » et « Conventionnels ». A. Aggeri définit ainsi ces derniers dans son mémoire :

- « Alters » : « Nébuleuse d'acteurs engagés dans la recherche de modes de vie alternatifs ».⁷⁰

Constitué d'individus âgés majoritairement de 25 à 40 ans, ce groupe-type est présenté comme regroupant majoritairement des néoruraux venus s'installer sur le territoire afin d'y implanter de nouveaux modèles alternatifs, compatibles avec une société plus axée sur l'écologie – entre autres idéologies (sobriété, qualité de vie...). Depuis leur arrivée sur le territoire, ces derniers sont parvenus à mettre en place plusieurs alternatives relatives à différents secteurs (artistique, scolaire, économique, agricole...). Si nombre d'entre elles semblent s'organiser en marge du fonctionnement de la Communauté de Communes, des dynamiques de coopération⁷¹ peuvent s'observer entre « Alters » et « Conventionnels ». Néanmoins, contrairement au cas d'autres communes, comme celle par exemple de Trémargat (22), les néo-ruraux implantés sur le territoire, n'ont à ce jour, à part quelques exceptions, pas témoigné la volonté de s'impliquer dans la politique locale.

- « Conventionnels » : « Majorité de natifs du territoire [...] ils sont satisfaits ou [s']accommodent du mode de vie actuel. [Les « Conventionnels »] ne [souhaitent] pas de changements radicaux, contrairement aux « Alters » ».⁷²

Si la présentation de ces deux groupes-types semble balancer entre communautés fonctionnant à partir d'un « entre-soi » et étanchéité des relations et statuts entre « Alters » et « Conventionnels », cette opposition tantôt nuancée, tantôt renforcée par les personnes du territoire interrogées paraît de fait inévitable. Rares sont les habitants et acteur impliqués sur le territoire, n'ayant pas un avis à ce sujet⁷³.

Précisons néanmoins que la démarche ici entreprise par le cabinet, n'a pas pour ambition de se prétendre exhaustive, il ne s'agit là que d'une première approche du territoire.

⁶⁹ RIVAT Mathieu, *Ces Maires qui changent tout. Le génie créatif des communes*, Ed. Actes Sud, Paris: 2017, p.200.

⁷⁰ AGGERI Antoine, « Co-construction d'une politique publique de transition énergétique : Le cas de la CCHB », Géographie, sous la direction X. Arnauld de Sartre, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2020, p.42.

⁷¹ Il s'agit le plus souvent d'associations qualifiées de « Conventionnelles » (Cartel Bigourdan, FNE65...), qui agissant comme « intermédiaires », permettent des implications réciproques sur divers projets.

⁷² *Ibid*, p. 44-45.

⁷³ Cette affirmation est le résultat d'entretiens menés en 2020 par A. Aggeri, puis en 2021 par R. Bonnet--Bouget.

1.2. Favoriser et encourager les échanges entre acteurs du territoire

Afin de mettre en place un réel cadre de coopération, il s'agit ainsi une fois ce premier état des lieux effectué, d'entamer la phase suivante : amener ces différents habitants et acteurs à se rencontrer, plutôt que d'entretenir certaines formes d'entre-soi déjà à l'œuvre sur le territoire.

La première action, organisée dans ce but, fut la tenue par le cabinet AIDA de plusieurs ateliers participatifs sur le territoire. La première session d'ateliers eut pour but de mobiliser différents acteurs de la société civile, afin qu'ils puissent s'exprimer sur leur vision du territoire et leurs connaissances des initiatives énergétiques locales. Ces ateliers visant la mobilisation de participants intéressés pour des séquences de travail ultérieures, il s'agissait de réussir en fin de séance, à formaliser des ambitions en termes de transition énergétique. La seconde session s'intéressa à l'approfondissement des enjeux du territoire à partir de fiches thématiques (démographie, mobilité, énergie, agriculture et économie).

Ces premières rencontres ont bénéficié d'une couverture médiatique locale positive et malgré un contexte sanitaire sans précédent⁷⁴, accueilli jusqu'à une quinzaine de personnes par atelier. A l'issue de ces ateliers plusieurs travaux ont été réalisés, dont trois cartographies : une des acteurs du territoire, une interactive des différentes actions et projets menés sur le territoire, ainsi qu'une dernière présentant les acteurs prêts à réfléchir à des pistes d'actions sur cinq ans.

Ces ateliers furent également l'occasion de faire remonter certaines doléances de la part de la société civile. Ainsi, au cours des différents ateliers de la première session, plusieurs participants émirent le souhait que des élus s'impliquent ouvertement dans cette démarche et ce notamment, en participant eux-mêmes à un atelier.

En réponse à cette demande, la Communauté de Communes désigne en janvier 2021, un groupe de cinq élus de la Commission de développement économique – dont plusieurs s'avèrent être maires de Communes du territoire – afin qu'ils se prêtent à l'exercice. L'intérêt d'une articulation des démarches entreprises sur le territoire aux orientations du SCoT est révélé lors de cet atelier.

Il ressort plus largement de ces ateliers, une « convergence d'initiatives [ayant] en commun de se fonder sur des atouts du territoire et de prendre en considération des enjeux du développement de celui-ci »⁷⁵.

⁷⁴ La première session de ces ateliers s'est déroulée dans le courant de l'année 2020, année charnière des confinements successifs et restrictions sanitaires liés au Covid-19.

⁷⁵ Citation extraite de la fiche-synthèse des ateliers participatifs rédigée par le cabinet AIDA à destination des participants aux ateliers et de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre.

Document n°11 : Synthèse des enjeux du territoire et de la transition énergétique

RELATIONS	MOBILITE	DEMOGRAPHIE	ECONOMIE	AGRICULTURE	PATRIMOINE / Aménités
ENERGIE / Sobriété	Favoriser des modes de déplacement sobre en énergie type vélos ou velo assistés est une piste soutenue par plusieurs acteurs.			la question de la consommation énergétique des pratiques agricoles n'est pas envisagée.	
Non Fossile	Les véhicules électriques sont évoqués. Une politique concernant les flottes publiques et / ou transport collectifs n'est pas abordées.	Cette relation entre démographie et énergie n'a pas été abordée. Le questionnement sur qu'est ce que le fait d'habiter ici suppose comme besoin d'énergie : Résidentielle / mobilité / production	1/ La relation entre activité économique et énergie est abordée par les agents économiques d'abord comme une composante de cout dans l'équilibre économique de leur activité : Un intrant. 2/ L'énergie comme une production indirecte est une nouvelle approche (Auto production) 3/ L'entreprise se questionne au delà de son seul système entreprise et élargit la réflexion à l'échelle Zone d'Economie circulaire avec d'autres agent économiques 4/Elle peut également considérer l'énergie comme une ressource dans un système territoire :	Un exemple d'exploitation avec production de méthane à vocation autonomie de l'exploitation est évoquée dans les baronnies	L'eau La géothermie sont évoqués à la fois comme un patrimoine naturel local Comme une ressource culturelle un peu oublié, comme un chaînon manquant dans l'approche performance énergétique globale.
Locale	L'idée de production locale d'électricité, de bio méthane, d'hydrogène à destination d'usage mobilité locale est évoquée par certains mais non approfondie	Comment envisager pouvoir être producteur d'énergie individuellement ou collectivement.	Mobilité des salariés ... Mobilité des habitants ... Mobilité des matériaux et produits Synergie avec d'autres producteurs consommateurs.	La méthanisation issue de sous produits sciure ou élevage est possible mais peu évoquée. La production d'énergie comme une ressource économique complémentaire à des outils de transformation locale (Scierie/ Abattoir ... est à peine évoqué.)	Les infrastructures énergétiques historiques sont évoquées comme des atouts à considérer dans une stratégie énergétiques du territoire : Chenal des anciens moulins et droits d'eau. Anciennes centrales hydroélectriques Réseau de distribution de Gaz jusqu'à la Mongie.
Collective	Inscrire les usages mobilité dans des systèmes d'autoconsommation collective est une piste envisagée y compris sur le pilote Soulé.			L'idée de projet collectif d'agriculteurs n'est pas abordée	
PROJET PERIMETRE SOULE				Des Opportunités de déploiement géographique la démarche	

(Source : ETIC, « Synthèse des enjeux du territoire et de la transition énergétique », territan.eu, 2021)

Par ailleurs, est également ressortie de ces ateliers ainsi que des différents entretiens menés à l'échelle de la Communauté de Communes, une demande récurrente de la part de ces acteurs et habitants : celle d'élargir leur cercle de connaissance et de rencontrer de nouvelles personnes.

« Je n'ai pas tout compris à votre projet de transition énergétique, par contre je suis content d'être venu, parce que comme ça j'ai pu rencontrer [Monsieur A], dont j'avais beaucoup entendu parler » - (Entrepreneur bagnérais).

« De nos jours, à part si on a un métier le permettant, on ne rencontre plus tellement de nouvelles personnes. Et puis le soir quand on rentre chez soi, on n'a pas forcément ni l'envie ni le courage d'aller se promener en quête de nouveaux amis... » - (Artiste bagnérais).

« [...] En fin de compte, on traîne essentiellement avec des gens qui nous ressemble, et pour mille raisons, on ne rencontre plus ceux avec qui on pourrait véritablement débattre, se rencontrer » - (Commerçante pouzacaise).

Or, les interactions entre habitants et acteurs étant le préalable d'un cadre de coopération pensé à l'échelle d'un territoire ; il s'est avéré pertinent de chercher à encourager ces premières, en mettant en place des évènements favorables aux rencontres.

C'est dans cette logique que fut menée une action-pilote⁷⁶ « Apéro-rencontres » ayant vocation à « permettre la rencontre et l'échange entre différents acteurs du territoire qui [s'ils] n'ont pas forcément les mêmes habitudes ou les mêmes activités, [partagent pour autant] le même lieu de vie et/ou de travail »⁷⁷.

⁷⁶ Le caractère pilote de cette action, a pour but de proposer une initiative sur le territoire dont l'ambition à terme est d'être reprise, si jugée pertinente, par des acteurs locaux. Dans le cas contraire, elle serait alors abandonnée.

⁷⁷ Cf. flyer de l'événement en annexes.

Bien qu'ici, contrainte dans son application par la période peu propice⁷⁸, l'action-pilote reçut de nombreux retours positifs, y compris de personnes n'ayant pas pu y participer. Sans pouvoir bénéficier de publicité en raison du contexte politique local, le lancement permit la rencontre d'un peu plus d'une quinzaine de personnes – 50% issues de la société civile, l'autre moitié étant constituée d'élus. Si les ateliers participatifs attirèrent majoritairement des hommes, l'« Apéro-rencontres » attira lui, tout autant d'hommes que de femmes.

« Bravo pour l'initiative ! » - (Elu de la Communauté de Communes).

« Si vous souhaitez impliquer des gens, c'est par là qu'il faut commencer. C'est bien de voir se mettre en place ce type d'initiatives. Il en faudrait plus » - (Architecte bagnérais).

« Je ne suis pas sur le territoire depuis longtemps et c'est vrai qu'au début l'intégration a été dure, alors je suis contente que ce genre d'initiatives se mettent en place. Ça permet de rencontrer d'autres gens et puis de faire connaître mon activité » - (Commerçante pouzacaïse).

Dans un contexte fortement impacté par des restrictions sanitaires imprévisibles (confinements, restrictions de déplacement...), cette action fut dans un premier temps, conçue pour un format numérique. Elle donna lieu à la création d'un support virtuel permettant d'impliquer mais également de présenter différents acteurs du territoire via la captation de vignettes vidéo. Si les « Apéro-rencontres » purent finalement avoir lieu en présentiel⁷⁹, le concept de vignettes vidéo fut conservé – gage d'un matériel de valorisation du territoire par et pour ses acteurs.

Durant trois minutes, selon une trame d'interview identique, des acteurs du territoire répondent librement à quatre questions :

- Qui êtes-vous ?
- Quel est votre rapport au territoire ?
- Quel serait selon vous un lieu emblématique du territoire ?
- Quel est votre lieu préféré du territoire ?

Actuellement gérées par le cabinet AIDA, ces vidéos ont pour objectif d'offrir des portraits d'acteurs, qui malgré des métiers, passions et/ou positions politiques divergentes, partagent tous un même lieu de vie et/ou de travail. Il en ressort un constat extrêmement positif : sur une centaine d'habitants et d'acteurs du territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, tous parlent de leur présence sur le territoire comme pleinement choisie. Qu'il s'agisse du territoire de leur enfance ou d'un territoire d'adoption, tous s'accordent sur ce point : on ne vit pas par hasard en Haute-Bigorre. Lors du lancement de l'action-pilote, six portraits ont été

⁷⁸ Outre les restrictions sanitaires liées au Covid-19, le lancement de cette action-pilote s'est retrouvé retardé du fait d'un contexte électoral sensible en mai-juin 2021, puis perturbé par une période par la période estivale, impliquant notamment de nombreux départs en vacances.

⁷⁹ Respectivement dans une salle appartenant à la Communauté de Communes puis à la terrasse d'un bar-café partenaire de l'action-pilote.

réalisés, mettant à l'honneur ces acteurs dans leur environnement : un artiste-peintre, un maire, un réalisateur, une chevrrière-fromagère, un député, ainsi qu'un entrepreneur local.

Plus qu'un simple lieu de vie et/ou de travail identiques, ces vidéos révèlent des communs – tant par les déclarations des interviewés, que par la résonance qui peut s'effectuer pour les habitants et acteurs locaux les visionnant. En d'autres termes, elles cherchent à mettre en lumière ce qui lie habitants et acteurs du territoire, et la manière dont ces derniers, se réapproprient leur territoire de vie⁸⁰. Or, ces « communs », qui ici, s'avèrent tout autant territoriaux (se définissant dans leur « rapport organique au territoire »)⁸¹, que sociaux (se constituant « dans leur rapport à des groupes sociaux en vue de la satisfaction de besoins essentiels »)⁸² sont un enjeu majeur pour la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, et ce d'autant plus, lorsque cette dernière affiche sa volonté, de créer des cadres de coopération en son sein. Il paraîtrait par conséquent intéressant pour elle, de chercher à capitaliser ces communs – ces vidéos en étant ici un exemple⁸³.

2. Co-construire des projets porteurs de sens pour le territoire entre acteurs concernés.

Une fois ces interactions entre acteurs du territoire encouragées, il convient de révéler une intelligence territoriale nécessaire à la cristallisation de projets qui seraient à leurs yeux porteurs de sens.

2.1. Révéler une intelligence territoriale.

Lorsqu'est évoqué ici le concept d'intelligence territoriale, nous ne parlons pas de la forme déclinée du concept d'intelligence économique mais bel et bien de « penser la recomposition locale par la mise en synergie d'acteurs partageant des valeurs et une finalité communes »⁸⁴. En effet, il ne s'agit pas ici d'axer cette intelligence à partir d'objectifs tels que la compétitivité et/ou l'attractivité du territoire, mais au contraire de s'intéresser au développement territorial de manière plus vaste et complexe, en y incluant notamment des notions de développement durable et de bien-être humain.

Ainsi, comme le souligne O. Soula dans un article publié en ligne sur *Le Laboratoire Territorial*⁸⁵, il s'agit à partir de cette intelligence territoriale de parvenir à mettre en lumière des processus endogènes au territoire – si ce n'est d'en susciter. L'auteur souligne de cette manière, l'importance de ne pas focaliser l'action du citoyen seulement au travers d'une

⁸⁰ KEBIR Leïla, NAHRATH Stéphane & WALLET Frédéric, « Editorial », *Espaces et sociétés*, vol. 175, no. 4, 2018, p. 10.

⁸¹ GARNIER Jacques, ZIMMERMANN Jean-Benoît, « Solidarité sociale et proximités : de l'Etat providence aux communs sociaux », *Espaces et sociétés*, vol. 175, no. 4, 2018, p. 28.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Le lien permettant de visionner ces vidéos est disponible dans la sitographie de ce mémoire.

⁸⁴ PELISSIER Maud, PYBOURDIN Isabelle, « L'intelligence territoriale. Entre structuration de réseau et dynamique de communication », *Les Cahiers du numérique*, vol. 5, no 4, 2009, p.96.

⁸⁵ SOULA Olivier, « Qu'est-ce que l'intelligence territoriale ? », *Le Laboratoire Territorial*, 28/11/2017, [Qu'est-ce que l'intelligence territoriale ? | LabTerritorial \(laboratoireterritorial.fr\)](https://www.labterritorial.fr/), (consulté le 27/07/2021).

« formation », lui permettant d'interagir au sein d'un système via l'adaptation de ce dernier aux codes en vigueur, mais au contraire, de mettre le citoyen tel qu'il est au cœur du système.

C'est ce qu'implique la co-construction comme nouvelle approche politique. Cette dernière permet en effet la prise en compte de savoirs profanes lors de discussions préalables à la réalisation de projets et/ou plus largement, lors de la conception de diverses politiques publiques⁸⁶. En d'autres termes, il s'agit d'intégrer dans ces logiques de construction, des savoirs ne provenant pas uniquement d'experts dits « légitimes », mais également ceux de l'utilisateur, présenté comme ayant une connaissance de fait plus fine, sur certains aspects du sujet : « celui qui porte la chaussure sait mieux si elle blesse et où elle blesse, même si le cordonnier est meilleur juge pour savoir comment remédier au défaut »⁸⁷.

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre à travers l'action du cabinet AIDA vise cette ambition. A partir de ces rencontres avec des acteurs du territoire, et plus largement la mise en place de ces ateliers invitant les habitants à venir discuter de leur vision du territoire, de transition et d'énergie, est recherchée une logique de co-construction de politiques publiques avec la société civile.

Par ailleurs, lorsqu'O. Soula décrit l'intelligence territoriale comme un « processus d'adaptation stratégique d'un territoire », il définit cette adaptation stratégique comme étant « la capacité d'une organisation à se construire des leviers d'action dans un environnement contraint »⁸⁸. Or, cette description semble ici parfaitement corroborer le cas de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, qui malgré des contraintes évidentes liées à différents aspects de sa situation contextuelle (économique, démographique, géographique...), a cherché non pas à construire, mais à révéler des leviers d'actions qui, intrinsèques à son territoire, paraissent jusqu'alors « endormis » :

- L'énergie de par son histoire,
- La mise en place de nouvelles gouvernances – que nous avons ici conjecturée comme supposément facilitée de par l'échelle concernée : une communauté de communes rurale.

C'est donc tout naturellement que fin 2020, le cabinet AIDA a proposé au territoire de candidater au dispositif POPSU Territoires⁸⁹. Le 15 février 2021, J. Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, annonçait les lauréats de la troisième session du programme POPSU Territoires, la candidature de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre figurant parmi ces derniers.

Ce programme de recherche-action national, visant par le croisement de savoirs tant scientifiques qu'opérationnels, une meilleure connaissance des processus pouvant transformer les petites villes et ruralités françaises, POPSU Territoires est une opportunité majeure pour la

⁸⁶ RIVAL Madina, RUANO-BORBALAN Jean-Claude, « La fabrique des politiques publiques co-construites : idéologie et pratiques innovantes », *Politiques et management public*, vol. 34, 2017.

⁸⁷ Citation du philosophe J. Dewey.

⁸⁸ SOULA Olivier, « Qu'est-ce que l'intelligence territoriale ? », *Le Laboratoire Territorial*, 28/11/2017, [Qu'est-ce que l'intelligence territoriale ? | LabTerritorial \(laboratoireterritorial.fr\)](https://www.labterritorial.fr/), (consulté le 27/07/2021).

⁸⁹ Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaine, POPSU est un programme national de recherche-action dont les objectifs seront développés plus en détails au cours de l'enquête empirique.

Communauté de Communes. En effet, de par son statut de lauréat, cette dernière peut ainsi escompter à la fois profiter d'une mise en lumière de son action mais également d'un large réseau de scientifiques et praticiens, impliqués sur des thématiques similaires à celles actuellement à l'œuvre sur son territoire.

En outre, sur les quinze candidatures retenues, la Communauté de Communes est à la seule à avoir axé sa démarche territoriale sur l'énergie – thématique récurrente de l'actualité tant nationale qu'internationale.

Sa candidature est ainsi présentée dans le communiqué de presse du programme⁹⁰ :

« La transition énergétique comme « objet transitionnel » d'une dynamique sociétale territoriale ?

Xavier ARNAULD DE SARTRE, Université de Pau et Pays de l'Adour,

Dans le piémont pyrénéen marqué à la fois par la désindustrialisation, la forte présence d'acteurs militants dit alternatifs et de collectivités engagées dans un processus de transition énergétique, notre projet vise, au prétexte de la transformation d'une initiative industrielle en un projet de territoire, à mettre au point une méthodologie pour la co-construction, autour de projets technologiques, de transitions ancrées territorialement. Le projet viserait à poser la première brique d'un living lab territorial, qui viserait à favoriser la territorialisation de projets de transitions.

Avec le soutien du Président de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, Jacques BRUNE. »

Néanmoins, force est de constater le peu d'implication des services de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre jusqu'à présent, dans ce projet, proposé par le cabinet AIDA même si la candidature de cette dernière est présentée comme soutenue par son Président, J. Brune.

Fin juillet, aucune communication officielle n'avait encore été effectuée au sujet de ce programme. Plus largement, cette candidature d'ordre national, ne trouva aucun relai dans la presse locale. De fait, le cabinet AIDA apparaît alors seul à porter cette démarche, sur le devant de la scène. Il découle de cette situation confuse, des craintes de la part de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, qui partenaire académique du territoire dans cette démarche, pose à cette même période, le constat qu'à moins d'une déclaration forte de la part des élus et d'actes avancés, elle devra se retirer du projet⁹¹.

⁹⁰« Lancement du programme POPSU Territoires », *POPSU Territoires*, 15/02/21, popsuterritoires.deplacementministre2021_vf.pdf (urbanisme-puca.gouv.fr), (consulté le 15/08/21).

⁹¹ Fin juillet, la post-doctorante chargée de travailler sur le territoire de la CCHB fait part de ses inquiétudes quant à l'état actuel de la démarche sur le territoire à X. Arnauld de Sartre, qui en tant que responsable académique, annonce alors à B. Thumerel s'interroger sur son retrait du programme POPSU Territoires – sauf si preuve tangible, de la bonne volonté des élus locaux. Suite à une réunion entre le cabinet AIDA et le Président de la Communauté de Communes, dans le courant du mois d'août, est réitérée la volonté du territoire de s'inscrire dans une telle démarche. Toutefois, compte tenu du cadre politique sensible dans lequel elle se situe, est actée la nécessité de transformer l'ambition initiale de la démarche via notamment une collaboration interterritoriale de proximité.

On remarque par ailleurs des dissonances et une confusion au sein même de l'administration de la Communauté de Communes.

2.2. Accompagner la structuration de projets.

Si la participation de la Communauté de Communes au programme POPSU Territoires semble ainsi complexe, deux projets ont néanmoins vu le jour : la structuration de Groupes Projet Structurant (GPS) ainsi que la mise en place de rencontres entre acteurs et captations de portraits vidéos.

A l'issue des ateliers participatifs organisés sur le territoire, l'une des pistes d'actions proposées pour agir fut la création de « Groupe Projet Structurant ». Il s'agissait alors de réunir autour d'enjeux du territoire, des acteurs d'horizons divers, ayant une soif d'agir – voire des projets déjà réfléchis et/ou en cours d'élaboration.

En constituant ces groupes thématiques autour d'enjeux identifiés (Mobilités douces, énergie...), l'ambition ainsi formulée dans la fiche de synthèse rédigée par le cabinet AIDA, est « d'augmenter les potentielles synergies et/ou complémentarité entre acteurs et projets, en réfléchissant à plusieurs sur ces sujets [...] ». Au terme de ces temps d'échange et de co-conception, chaque groupe est alors chargé de formaliser des fiches-actions concrètes, que la collectivité pourra alors décider de présenter dans différents contextes de contractualisation.

La dynamique de co-construction souhaitée pourra ainsi alimenter les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)⁹², permettre d'attirer des acteurs et de valoriser leurs contributions. Les CRTE semblent donc constituer une réelle opportunité pour la Communauté de Communes. Hypothèse défendue par AIDA, le Président de la Communauté de Communes s'est positionné en interne de manière favorable à cette logique. Néanmoins, évoquant le contexte sensible du territoire et une période complexe⁹³, le cabinet devra opérer sans portage politique officiel. Ce caractère de fait « informel » aux yeux de la société civile ainsi que du reste des élus, participe à créer un effet de confusion autour de l'approche du cabinet AIDA et de ses relations avec la Communauté de Communes – desservant à terme les deux parties.

Néanmoins, fin juillet 2021, des mises en relation d'acteurs furent opérées autour de deux premiers Groupes Projet Structurant ; le premier portant sur les mobilités douces et le second – plus avancé – portant sur les ressources d'énergie locale et notamment l'hydrogène. A ce jour, aucune communication officielle n'est diffusée concernant ces GPS. D'autres thématiques soient pourtant actuellement en gestation⁹⁴ (« Santé – Bien-être », « Agricultures – Alimentation », « Habitat », « Action culturelle – Education » ...), sans plus de visibilité.

⁹² L'un des objectifs des CRTE consiste dans le regroupement en son sein, de l'ensemble des contrats signés entre l'Etat et les collectivités. Cela implique notamment les programmes tels que « Action Cœur de ville », et les « Contrats de Transition Ecologique » (CTE).

⁹³ Il sort affaibli des élections départementales, qui n'ont pas permis de conforter son statut régulièrement remis en cause par ses opposants politiques tant lors de conseils communautaires qu'à travers divers articles de presse locale.

⁹⁴ En quête de projets et/ou d'acteurs prêts à s'impliquer – dans un contexte politique de préférence apaisé.

Par ailleurs, deux remarques évoquées par des acteurs présents lors des réunions de présentation de ces Groupes Projet Structurant, s'avèrent ici pertinentes à retranscrire, car illustrant bien la situation politique à l'œuvre, sur le territoire de la Communauté de Communes.

« Ça m'intéresse de participer à votre projet, mais concrètement je suis en lien avec [personnalité politique importante du territoire] dans le cadre d'un projet professionnel que je cherche à mettre en place [...]. J'ai peur qu'en m'associant à ce projet, cela ne compromette mes autres projets [...] » - (Entrepreneur local)

« [...] Je suis élu pour mettre en place, ce pourquoi j'ai été élu. Ce n'est pas en informant la Communauté de Communes, qu'on fera avancer quoique ce soit à [Nom de la commune]. On n'y gagnerait rien – à part probablement des bâtons dans les roues. Alors d'abord on fait, et après si on a besoin d'aide, oui on ira les voir » - (Elu d'une commune de la CCHB).

Dans un tout autre domaine, l'action-pilote « Apéro-rencontres » récemment évoquée, s'avère, elle aussi, porteuse de sens pour le territoire. En effet, au terme d'un « atelier-retour », visant à ce que des acteurs et habitants du territoire puissent discuter ensemble de l'utilité de cette initiative et la manière dont ils envisageraient de poursuivre (ou non) cette action, deux pistes opérationnelles furent actées :

- Deux enseignantes du lycée Victor Duruy et membres de l'association des Rencontres Lycéennes de Vidéo (RLV)⁹⁵ – dont G. Fourcade, présidente de l'association – ont fait part de leur volonté de se réappropriier le concept des « Apéro-rencontres » et portraits vidéo d'acteurs du territoire, par l'intermédiaire de l'option cinéma, qu'elles animent au lycée bagnérais Victor Duruy.

Leur ambition à travers cette réappropriation du concept, est de parvenir à impliquer des lycéens autour d'une expérience citoyenne. Par la rencontre, d'acteurs divers présents sur leur territoire (artiste, réalisateur, commerçant, urbaniste, éleveur, élu, photographe, ...), les enseignantes souhaitent leur permettre d'accéder à une autre lecture de ce dernier.

« Lorsqu'on est jeune, on veut toujours quitter le plus rapidement sa ville ou son village – encore plus quand on vit à la campagne. [...] On passe son enfance à le critiquer et c'est qu'une fois, qu'on est parti, qu'on réalise qu'en fait, ce n'était pas si mal [...] » - (G. Fourcade)

Ce projet a pour but, de sensibiliser les lycéens sur l'importance d'aller à la rencontre de son environnement afin d'en tirer une meilleure compréhension, mais également de manière plus large, de ne pas craindre d'aller à la rencontre de l'autre.

Son application est prévue dans un premier temps à l'échelle d'un trimestre scolaire. Le projet débutera en septembre 2021.

⁹⁵ Association « loi 1901 », animant depuis 33 ans, sur la ville de Bagnères-de-Bigorre, la tenue d'un festival de courts-métrages réalisés par des collégiens et lycéens.

- Le Cartel bigourdan⁹⁶, a proposé que soit discutée une action parallèle aux « Apéro-rencontres », ayant pour but de faire potentiellement découvrir gratuitement au public d'événements déjà existants (théâtre, concert, match...) un autre type d'événements que celui pour lequel ils ont payé – et de fait, des milieux différents.

Ainsi, alors que les « Apéro-rencontres » ambitionnaient de faire se rencontrer des personnes d'horizons très divers, l'ambition exprimée ici, est d'aller plus loin encore, en proposant d'aller directement à la rencontre de lieux et d'activités où ces personnes n'auraient pas été d'eux-mêmes. En d'autres termes, lors de l'achat d'une place de théâtre, pourrait ainsi être offerte une entrée pour un match de rugby et vice versa, pour une entrée au match, serait offerte une place de théâtre...

La mise en œuvre réelle de ce projet reste moins avancée que le précédent – le Cartel bigourdan ayant précisé ne pas souhaiter le porter. Il souligne néanmoins être prêt à s'intégrer dans une démarche plus vaste, qui associant une majorité d'associations culturelles locales, aurait par ailleurs reçu l'aval des responsables de la Communauté de Communes.

Enfin, en parallèle de ces actions, les avancées dans l'élaboration du projet énergétique expérimental IZARD sur la zone Soulé, ainsi que celles concernant la stratégie de développement territorial portée par AIDA, sont présentées conjointement au cours de conseils communautaires.

Il en ressort, un intérêt explicitement plus marqué pour le projet énergétique, porté techniquement par l'entreprise ENERLOOP, tandis que semble s'accroître un peu plus l'inquiétude des élus envers les actions réalisées par le cabinet AIDA – et ce, bien qu'en témoigne l'introduction de cette enquête, ces deux démarches aient originellement été pensées comme complémentaires.

3. Facteurs clés de succès et points de vigilance

A ce stade de l'enquête, on peut d'ores-et-déjà analyser la direction prise par la Communauté de Communes concernant ses ambitions précédemment décrites en introduction. Il convient ici de la spécifier, en mettant en exergue les facteurs-clefs de succès et points de vigilance propres à la démarche initiée sur le territoire.

3.1. Facteurs clefs de succès

Tout d'abord, il ressort de ces premières actions, une absence d'opposition franche entre démocratie représentative et démocratie participative, de la part des citoyens impliqués. En

⁹⁶ Le Cartel Bigourdan est une association culturelle très implantée sur le territoire de la Haute-Bigorre. Elle est notamment connue pour être l'organisatrice du festival « Big Bag Festival », depuis 2014.

effet, nous observons qu'au cours des différents entretiens et actions menés sur le territoire, les citoyens furent à chaque fois demandeurs d'un cadre porté par les élus locaux. Ils ont conscience que, pour qu'une action se mette en place et se pérennise sur le territoire, un portage politique local est indispensable. Cela permet notamment de mettre en exergue, une réelle volonté des habitants et acteurs du territoire de travailler dans une logique de co-construction. Il y a une volonté de faire avec, et non pas de récréer une société parallèle.

L'importance d'un portage politique semble d'autant plus conscientisée, qu'au sein même des opposants politiques, l'importance du politique dans la bonne conduite de projets réalisés sur le territoire est soulignée.

« C'est un peu le principe du serpent qui se mord la queue : pour agir, les élus veulent une implication de la société civile mais pour agir, on [la société civile] veut une implication des élus » - (Entrepreneur bagnérais)

Par ailleurs, on observe sur le territoire de la Communauté de Communes, une réelle envie de rencontrer ses « voisins », envie formulée expressément par de nombreux habitants du territoire – plus encore marquée chez les nouveaux arrivants⁹⁷. Ainsi malgré des tentations de repli de la part de quelques acteurs, qui de par leurs actions et discours peuvent continuer d'alimenter les dissensions « Conventionnels » et « Alters »⁹⁸, la tendance reste à l'ouverture. D'autant plus qu'ils ont tout un point commun : leur attachement au territoire. Il s'agit là d'une véritable opportunité pour la Communauté.

Les entretiens menés sur le territoire ainsi que les discours tenus par les acteurs et habitants locaux ayant participé aux ateliers, corroborent cette idée selon laquelle si « les formes du débat citoyen se diversifient à l'infini [,] les territoires en sont le support privilégié »⁹⁹.

« [...] ça fait quelques années, que j'arrête pas d'en parler et que j'ai même des idées concrètes sur le sujet [la transition énergétique], alors bien sûr que je voulais venir voir de quoi il retournait avec ces ateliers. Et puis donner mon avis... C'est le but, non ? [...] » - (Artiste bagnérais)

« Quand on est élu d'une commune rurale, on n'a pas forcément toujours les moyens de ses ambitions. Par contre ce qu'on a, c'est la proximité avec nos électeurs et ça, ça c'est un truc que les élus nationaux n'ont pas. C'est d'ailleurs pourquoi ils font ce qu'ils font [...] » - (Elu de la Communauté de Communes)

La présence du cabinet AIDA apparaît aussi comme un facteur clef de succès, lorsque sont entrepris sur le territoire les premiers ateliers participatifs. En effet, bien que la mairie soit coutumière de ce type de pratiques, en déléguant la tenue de ces ateliers et plus largement cette démarche, cela lui permet de traiter d'autres thématiques en lien avec les actions en cours. Cela permet d'inscrire les représentants politiques locaux, dans une dynamique novatrice, les plaçant au même rang que leurs représentés – volonté régulièrement exprimée par ces derniers.

⁹⁷ Il s'agit là de manière générique de tout nouveau arrivant sur le territoire, pas spécifiquement des « Alters ».

⁹⁸ Ces dynamiques spécifiques sont ici réciproques.

⁹⁹ ROSSINOT André, STUSSI Pierre & ESTEBE Philippe, *La République des territoires*, Ed. De L'aube, Paris: 2020, p. 196.

En outre, en tant qu'« intermédiaire neutre » disposant d'une marge de manœuvre relative, le cabinet AIDA paraît plus à même de tester de nouvelles formes de débat citoyen et plus largement des initiatives innovantes au profit d'une gouvernance plus inclusive. Si cela fonctionne, la Communauté de Communes peut se réapproprier ces propositions ; dans le cas contraire, le cabinet AIDA endossera l'échec.

Enfin, dans un contexte sensible, le recours à un tiers permet potentiellement de rassembler.

Dans cette logique, à l'instar de l'organisation des « Apéro-rencontres », le développement d'un format spécifique aux entrepreneurs du territoire semblerait ici pertinent. Sur un créneau relativement court, pourrait alors se tenir virtuellement un « petit déjeuner des entrepreneurs », visant par une mise en relation de ces derniers, à créer des coopérations, tout en les tenant informés des avancées de la démarche entreprise sur leur territoire et à élargir les champs d'actions.

Enfin, force est de constater, au terme des ateliers participatifs, puis lors de la structuration de Groupes Projet Structurant, la présence d'un faisceau d'opportunités de possibles concernant la mise en place d'une transition énergétique sur le territoire, portée conjointement par les élus locaux et la société civile.

3.2. Points de vigilance

Plusieurs points de vigilance ressortent toutefois des actions entreprises. Tout d'abord, plus de prudence dans la classification des acteurs, semblerait appropriée dans un contexte d'ores-et-déjà propice aux clivages.

Lorsque l'on s'intéresse plus en détails à la distinction « Alters » / « Conventionnels », nous observons, un certain flou quant aux définitions présentées par le cabinet AIDA et A. Aggeri dans son mémoire. En effet, ne serait-ce que d'un point de vue sémantique, lorsqu'A. Aggeri souligne dans son mémoire les raisons du choix du terme « Alters » comme préférable aux autres termes tels que « bobos », « néoruraux » ou encore « babos », ressortis au cours d'entretiens réalisés sur le territoire ; on remarque ici une confusion entre plusieurs termes.

De plus, si l'ambition à partir du terme « Alters » était de décrire au mieux « l'état d'esprit de ces personnes [cherchant] avant tout, à créer un nouveau cadre pour développer leurs alternatives »¹⁰⁰, il s'avère que ce terme ait tendance à réduire toute personne prônant une vision dite « alternative » de l'énergie au statut de « nouvel arrivant », opposant ces derniers aux anciens habitants, de faits présentés comme forcément « Conventionnels ».

Par ailleurs, outre le choix des termes, il convient de noter également l'effet trompeur qui découle de la représentation finale de ces deux groupes-types. La population du territoire selon cette distinction semble scindée entre « Alters » d'un côté, « Conventionnels » de l'autre. La « carte des acteurs » produite par le cabinet AIDA, puis relayée par A. Aggeri dans son mémoire, renforce cette impression, laissant penser à tort, comme le souligne C. Cazabat, que ces deux groupes constituent à part égale, la population du territoire.

¹⁰⁰ AGGERI Antoine, « Co-construction d'une politique publique de transition énergétique : Le cas de la CCHB », Géographie, sous la direction X. Arnauld de Sartre, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2020, p.44.

En outre, les initiatives organisées sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, semblent reproduire un certain modèle national avec une centralisation effective de la démarche à l'échelle presque uniquement du territoire de la ville-centre : Bagnères-de-Bigorre. Une « décentralisation » dans les autres communes du territoire paraît indispensable.

Par ailleurs, le cabinet AIDA a choisi le parti pris de ne travailler qu'avec les « acteurs du territoire ». Ce parti pris est assumé par ce dernier, qui estime ne pas avoir pour ambition de faire de la « pédagogie », mais plutôt de s'intéresser aux personnes ayant déjà un avis sur la question énergétique, si ce n'est des idées de projet déjà en tête, d'où le choix de se limiter aux « acteurs » et ne pas ouvrir aux habitants.

Enfin, le dernier point de vigilance concerne ici la nécessité de mieux définir les ambitions et rôles respectifs de la Communauté de Communes ainsi que du cabinet AIDA. En effet, on constate que le cabinet, afin de concourir à son ambition finale (à partir de la thématique énergétique et de la réalisation d'un projet expérimental en ce sens, participer à la mise en place d'une stratégie de développement territorial innovante, impliquant la société civile), semble avoir considérablement élargi ses champs d'action sur le territoire, sans bénéficier pour autant contractuellement d'une réelle carte blanche et d'un appui politique officiel.

Néanmoins, le contexte politique sensible rendant difficile toute prise de décision de la Communauté de Communes a contribué à ce flou et aux difficultés d'action du cabinet. Le cabinet semble avoir cristallisé autour de son action sur le territoire, des tensions déjà existantes entre ses deux représentants principaux.

Or, il s'avère, que le territoire de la Haute-Bigorre, n'est pas uniquement un espace démonstrateur de nouvelles gouvernances entre collectivités territoriales et société civile : il l'est également de par la décision de mutualiser de nombreux services et agents entre la Communauté de Communes et la mairie bagnéraise (directrice des services généraux, responsable financier, services de techniques, de communication, ressources humaines...) ¹⁰¹. De fait les rivalités internes entre les deux représentants locaux principaux, peuvent avoir des répercussions directes sur le fonctionnement des services ¹⁰².

Bien que soit soulignée dans les facteurs clefs de succès, la volonté des acteurs concernant la mise en place de projets de transition locaux, de s'insérer dans un cadre politique défini par les élus eux-mêmes, plus d'un an et demi plus tard, aucun discours n'a encore été rendu officiel à ce sujet. Au contraire, plusieurs élus se sont publiquement opposés aux actions portées par le cabinet AIDA.

Ce manque de priorisation et de calendrier, participe à essouffler une démarche, qui de fait, à défaut d'avancer, finit par reculer en raison notamment de l'implication d'acteurs, qui finissent par se désintéresser de celle-ci.

¹⁰¹ La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre s'avère être un territoire-pilote en termes de mutualisations de ses services – le Maire de Bagnères-de-Bigorre soulignant notamment que le territoire est l'un de ceux ayant été le plus loin dans cette démarche (deux millions de mutualisations).

¹⁰² En fonction de la gravité de ces tensions, on peut en effet observer des phénomènes de paralysie dans les actions à mener par les agents ciblés par ces mutualisations – ces derniers pouvant de fait se retrouver confrontés à avoir deux employeurs dont les ambitions peuvent s'avérer antinomiques.

Outre chercher l'instauration d'un cadre territorial propice à la coopération entre acteurs du territoire, nous pouvons déjà entrepercevoir la volonté de la Communauté de Communes, d'inscrire sa stratégie de développement, au sein de dynamiques plus largement nationales. Ainsi, ce recours aux communs apparaît pour la Communauté de Communes comme un moyen plutôt qu'une fin, visant notamment à terme, la déclinaison de politiques publiques d'envergure nationale, telle la mise en place de la transition énergétique de son territoire.

B. La territorialisation des politiques publiques

Si de nos jours, le territoire n'est plus considéré comme simple réceptacle du développement via l'étude de fonctionnements et/ou dysfonctionnements des politiques publiques à son échelle, il convient de le penser réellement comme une matrice active. Cela n'implique pas de se désintéresser d'ambitions nationales, encore moins de se focaliser sur la seule échelle communale ou intercommunale. Au contraire ; c'est ce que nous allons à présent étudier.

1. Inscrire le développement du territoire au cœur d'ambitions nationales.

Ainsi, plus que de simples réceptacles de politiques publiques, les territoires peuvent permettre d'alimenter à partir de cas concrets le « débat national ». C'est en effet par leur ingéniosité à trouver des réponses nouvelles à des défis d'envergure nationale – si ce n'est universel – que les territoires se révèlent incontournables dans leurs approches singulières.

1.1. Ancrer sa stratégie de développement territorial à partir des thématiques de transition et d'énergie.

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, a choisi d'utiliser la transition énergétique comme point d'ancrage du développement de son territoire. Thématique porteuse d'ambitions nationales, sa pertinence dans l'actualité nationale ne paraît aujourd'hui plus à démontrer, en témoigne notamment le lancement en 2021 des Contrats de Relance et de Transition Énergétique.

« Dans les prochains mois, avec ces contrats intégrateurs [les CRTE], nous avons une occasion unique d'accompagner chaque territoire avec des moyens supplémentaires et des politiques publiques davantage adaptées à la diversité des situations vécues. Cette nouvelle démarche contractuelle permettra de traduire concrètement l'objectif de différenciation qui doit désormais guider l'action territoriale de l'État. »¹⁰³. Cette citation de J. Gourault, Ministre de la Cohésion

¹⁰³ Citation de J. Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, présentant l'intérêt des CRTE – dont l'objectif s'avère notamment de regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'Etat et les collectivités comme les Contrats de Transition Ecologique (CTE).

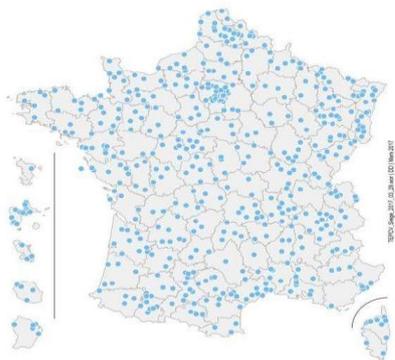
territoriale et des Relations aux collectivités territoriales, rend compte d'une volonté partagée entre acteurs politiques nationaux et acteurs politiques locaux, de territorialiser l'action publique. En d'autres termes, il ne s'agit pas là de mobiliser la référence au territoire en offrant uniquement la possibilité d'un cadrage délimité à l'échelle d'un territoire d'une politique publique : il s'agit de « donner un sens à un espace géographique »¹⁰⁴.

Ce choix d'axer le développement de son territoire sur la nécessité d'une transition énergétique repose sur deux arguments majeurs pour la Communauté de Communes :

- D'une part : la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, disposant d'un héritage industriel spécifique (argument ici socio-économique), la transition énergétique est apparue pour ce territoire un trait d'union logique entre passé, présent et futur.
- D'autre part, la transition énergétique, semble être une thématique porteuse pour de multiples raisons, à commencer par le fait même, que l'énergie (ses usages et limites) font partie intégrante du quotidien des Français et donc, concerne directement tous les habitants du territoire.

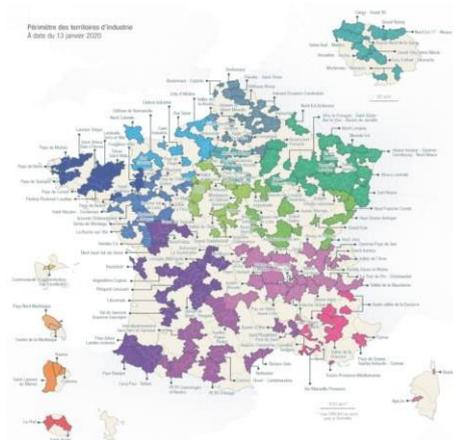
L'intérêt du territoire pour la transition énergétique ne débute par ailleurs pas en 2019, puisque déjà en 2016, la ville de Bagnères-de-Bigorre, s'avérait lauréate de l'appel à projet « Territoire en devenir à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV). En candidatant à cet appel à projet, la commune s'était alors engagée à réduire ses besoins en énergie afin de proposer « un programme global pour un nouveau modèle de développement plus sobre et économe »¹⁰⁵. Les territoires lauréats dans le cadre de cet appel à projet sont alors présentés comme des « territoires d'excellence de la transition énergétique et écologique ».

Document n°14: Carte des TEPCV.



(Source : MEEM, « Territoire en devenir à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV).», Mars 2017)

Document n°15: Carte des « Territoires d'Industrie ».



(Source : ANCT, « 146 territoires d'industrie », 2020)

¹⁰⁴ SEGAS Sébastien, « Introduction : de nouveaux territoires du politique ? Interroger les évolutions du répertoire de la territorialité dans les domaines de l'action collective, des politiques publiques et de la compétitivité politique », *Pôle Sud*, vol. 52, no. 1, 2020, p. 10.

¹⁰⁵ Pour plus d'informations à ce sujet : [Territoires à énergie positive pour la croissance verte | Ministère de la Transition écologique \(ecologie.gouv.fr\)](https://ecologie.gouv.fr/territoires-a-energie-positive-pour-la-croissance-verte).

Comme évoqué en première partie de ce mémoire, le projet expérimental IZARD, touchant également à la thématique énergétique, s’inscrit de même dans un dispositif national : « Territoires d’Industries »¹⁰⁶. En effet, sont définis au sein ce programme ayant pour but de « soutenir et accélérer le développement des territoires français à forte dimension industrielle», quatre priorités d’intervention, dont « accompagner la transition énergétique et environnemental de l’industrie ».

Enfin, rappelons que le territoire de la Haute-Bigorre est également retenu depuis 2021, dans le cadre du programme POPSU Territoires, avec ici encore la transition pour thématique.

Document n°16 : Carte des lauréats du programme POPSU en France.



(Source : Image issue du communiqué de presse du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, 2021)

Au-delà cette territorialisation de politiques nationales (liste non exhaustive), nous remarquons que la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, choisit de s’inscrire dans un processus d’innovations territoriales.

1.2. Encourager l’innovation territoriale.

Ces dernières années, l’innovation est devenue un axe central des politiques publiques, au même titre que la transition énergétique. Plus précisément encore, l’innovation territoriale est désormais devenue une orientation stratégique récurrente pour nombre de politiques publiques françaises.

C’est dans cette logique, que voient le jour en septembre 2019, les « Territoires d’innovation »¹⁰⁷. Il s’agit d’un dispositif national, présenté par le gouvernement français de l’époque comme une « marque de la confiance de l’État dans le potentiel d’innovation des

¹⁰⁶ Pour plus d’informations à ce sujet : [Territoires d’industrie | Banque des Territoires](#).

¹⁰⁷ Action du Grand plan d’investissement, adossée à la troisième vague du Programme d’investissements d’avenir (PIA). Pour plus d’informations à ce sujet : [Territoires d’innovation | Banque des Territoires](#).

acteurs territoriaux »¹⁰⁸ et dont l'ambition principale est de soutenir des « projets d'innovation associant décideurs et citoyens, [qui incarneraient] une stratégie ambitieuse de transformation des territoires sur dix ans ». Si à ce jour, le territoire de la Communauté de Communes ne fait pas partie de ce dispositif, dans le cadre de la démarche entreprise en Haute-Bigorre, le cabinet AIDA a cherché dans le courant du mois de février 2021, à rencontrer les responsables du « Territoire d'Innovation » voisin : « Ambition Pyrénées » (64). Son objectif était alors de porter à leur connaissance l'existence de ce projet en structuration, mais aussi de questionner la faisabilité de parvenir à rejoindre leur dynamique, dans un avenir relativement proche. Il fut convenu au sortir de cette rencontre, de continuer à approfondir l'initiative ETIC en Haute-Bigorre, sans qu'aucune porte ne se soit explicitement ouverte ou fermée, quant à une intégration potentielle de celle-ci au sein du territoire d'innovation.

Afin d'analyser plus en détails la manière dont la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre a pu mettre en place des innovations territoriales pertinentes dans notre contexte, il convient de présenter les deux types d'innovations territoriales, telles qu'illustrées par A. Torre, dans son article « Les moteurs du développement territorial »¹⁰⁹ :

Document n°17 : les formes d'innovations territoriales

	Innovations technologiques et organisationnelles	Innovations sociales et institutionnelles
	Origine : inventions	Origine : nouveaux projets
Coopératives/concertatives	Produites par la coopération	Produites par la concertation
Concurrentielles/conflictuelles	Produites par la concurrence	Produites par le conflit

(Source : TORRE André, « Les moteurs du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, no. 4, 2018, p.726.)

Dans ce contexte, lorsque S. Segas expose que le territoire apparaît au sein des différentes opérations de territorialisation à l'œuvre en France, « moins constitué en tant que cause à défendre que comme le support où se concrétisent des pratiques spatiales porteuses d'un sens politique dont la portée se veut plus générale »¹¹⁰, il insiste notamment sur cette idée selon laquelle « Certaines mobilisations dessinent et organisent des « alter-territoires » dans lesquels se déploient des façons alternatives de définir et de s'approprier l'espace au nom de causes générales »¹¹¹. Or, à la mi-août 2021, on constate, que plusieurs acteurs mobilisés de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre ne semblent toujours pas parvenir à cette appropriation – à commencer par les acteurs politiques locaux.

Cette difficulté peut ici s'expliquer par la manière dont la sollicitation des acteurs sur le thème de la transition énergétique a été présentée. En effet, il s'avère à ce titre, qu'à part les acteurs

¹⁰⁸ PHILIPPE Edouard, « Territoires d'innovation. 24 projets lauréats », Dossier de presse, 13/09/2019, p.3, [en ligne], (consulté le 3/03/2021).

¹⁰⁹ TORRE André, « Les moteurs du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, no. 4, 2018, p.726.

¹¹⁰ SEGAS Sébastien, « Introduction : de nouveaux territoires du politique ? Interroger les évolutions du répertoire de la territorialité dans les domaines de l'action collective, des politiques publiques et de la compétitivité politique », *Pôle Sud*, vol. 52, no. 1, 2020, p. 15.

¹¹¹ *Ibid.*

ayant déjà réfléchi à cette thématique à titre personnel et/ou professionnel, le reste des acteurs – et notamment des participants aux ateliers participatifs – se sont retrouvés démunis, face à ce qu’il leur était demandé, manquant *a minima* d’un socle de connaissances pertinent sur le sujet.

« La transition énergétique ce n’est pas du tout mon domaine d’expertise, vous savez. Alors ça ne me dérange pas de venir écouter ce qui se fait, mais concrètement c’est tout. Je ne sers à rien dans ce débat » - (Entrepreneur bagnérais)

« J’entends votre démarche, mais concrètement : en quoi je peux vous aider ? » - (Entrepreneur campanois)

« C’est un beau projet hein... Mais je n’y connais rien moi. A la rigueur si on m’expliquait les tenants et aboutissants de tel projet je pourrais dire oui ou non. Mais là comme ça... » – (Commerçante pouzacaise)

Pour exemple, lors du « Grand débat sur la transition énergétique »¹¹², organisé par la métropole nantaise en septembre 2016, un « document socle » avait été mis à disposition de tous. Ce dernier avait pour objectif « d’assurer aux citoyens une connaissance de base, fiable, neutre, contextualisée et pédagogique, qui problématise les termes du débat, donne à voir d’où l’on part et pose le champ des possibles »¹¹³.

Il ne s’agit ici pas de faire des acteurs des experts de la transition énergétique, mais de les « encapaciter », afin qu’ils puissent devenir force de propositions pour leur territoire.

Ainsi, si le territoire de la Communauté de Communes, semble un terrain propice pour l’expérimentation d’innovations techniques et organisationnelles telles que le projet IZARD, la mise en œuvre d’innovations sociales et institutionnelles requière une plus grande attention.

2. Favoriser la mise en place d’expériences interterritoriales.

*Si à la fin des années 1990, la culture politique française a longtemps représenté « le développement de la nation [comme la] somme des développements locaux »¹¹⁴, il en découle aujourd’hui encore une vision catégorisée de l’espace, privilégiant les logiques de cloisonnements (villes, villages, communes rurales...) au détriment d’une logique de système. Or, comme le souligne A. Rossinot, P. Stussi et P. Estèbe dans leur ouvrage *La République des territoires*, « la réalité de la vie des territoires, c’est celle des systèmes territoriaux »¹¹⁵.*

¹¹² Pour plus d’informations à ce sujet : [Espace Dialogue citoyen, Ville de Nantes et Nantes Métropole - Grand débat sur la transition énergétique - Présentation](#). (consulté le 4/02/2021).

¹¹³ « Le Grand Débat. La transition c’est nous », *Document socle*, Nantes Métropole, septembre 2016, p.4, [en ligne], (consulté le 4/02/2021).

¹¹⁴ ROSSINOT André, STUSSI Pierre & ESTEBE Philippe, *La République des territoires*, Ed. De L’aube, Paris: 2020, p. 43.

¹¹⁵ *Ibid*, p. 28.

2.1. S'inscrire dans une logique de système.

« [...] les formes de coopération entre territoires se développent. Si bien que la gouvernance territoriale n'est plus seulement locale, mais devient multi-niveaux ou polycentrique »¹¹⁶.

Autrement dit, la gouvernance territoriale ne désigne pas uniquement l'action d'une commune ou d'une intercommunalité, sur un sujet précis, mais au contraire, peut désigner l'alliance de territoires, sur des thématiques diverses. C'est ce que nous pouvons notamment observer avec l'association de territoires relative au territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes.

Ainsi, cette logique de coopération entre territoires, s'est rapidement imposée comme évidente aux responsables de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, qui pour exemple avaient souligné au commencement même des démarches, l'importance de « complémentarités entre territoires voisins [ainsi que la nécessité d'] une coordination des actions sur la thématique de la transition énergétique pour la réussite de [ces dernières] ».

De fait, le contrat du cabinet AIDA, prévoyait dans le cadre de sa mission de ne pas se concentrer uniquement sur le territoire de la Haute-Bigorre, mais au contraire de favoriser l'émergence d'une démarche qui puisse s'étendre à l'échelle du PETR Cœur de Bigorre – incluant pour rappel, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Comme le souligne R. Pasquier dans son article « politiques locales », cette gouvernance territoriale opère un « changement d'axe analytique vers les processus horizontaux, dans lesquels la capacité décisionnelle des acteurs politiques [...] dépend des « coalitions » territoriales qu'ils parviennent à construire et mobiliser »¹¹⁷.

Dans cette logique, le cabinet AIDA rencontre en juin 2021, le Député du territoire, J. B. Sempastous, afin de lui présenter la démarche entreprise mais également d'étudier avec lui la manière adéquate pour parvenir à ancrer cette stratégie sur le territoire. En témoigne l'ancien député et ministre A. Rossinot, dans son ouvrage *La République des territoires*, l'alliance des territoires s'avère un terrain propice à une plus grande inventivité, permettant notamment une meilleure stimulation de l'innovation publique¹¹⁸,

Il fut acté au cours de cette rencontre, la tenue en septembre 2021, d'une présentation de cette démarche élargie aux députés des territoires voisins. L'ambition de cette présentation ici est double :

- Exposer un état des lieux de ce qui a été entrepris sur le territoire,

¹¹⁶ PASQUIER Romain, GUIGNER Sébastien et COLE Alistair, « Introduction. Gouvernance et territoires, l'âge de l'hybridation », Romain Pasquier éd., *Dictionnaire des politiques territoriales*. Presses de Sciences Po, 2020, p.24.

¹¹⁷ PASQUIER Romain, « Politiques locales », Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques. 3^e édition actualisée et augmentée*. Presses de Sciences Po, 2010, pp. 446-452.

¹¹⁸ ROSSINOT André, STUSSI Pierre & ESTEBE Philippe, *La République des territoires*, Ed. De L'aube, Paris: 2020, p. 82.

- Permettre aux Députés présents d'inscrire leur circonscription dans cette démarche, par l'intermédiaire d'un retour d'expériences partagé (ce qui a été mis en place sur leur territoire en termes de transition énergétique et de participation citoyenne).

Il s'avère ici toutefois, que les dissensions politiques œuvrant sur le territoire-source de la démarche, ne furent jusqu'à présent pas propices à ce que ces logiques de système puissent se développer. En effet, en apparence trop peu porté par les élus locaux, il fut difficile pour le cabinet d'exporter un projet peinant à s'implanter sur son propre territoire. Son absence de légitimité interne, paralyse ainsi, toute ambition pour le cabinet, d'exporter et/ou de faire adhérer d'autres territoires et représentants locaux à cette initiative.

Ce point fut explicitement évoqué par un représentant local de l'état, lors d'une rencontre :

« Votre projet¹¹⁹ est ambitieux pour le territoire. Mais sans portage politique clair et assumé, vous n'avancerez pas [...] et je ne m'engagerai pas sans cette assurance [...] » - (Représentant local de l'Etat).

Néanmoins comme évoqué en fin de première partie, c'est dans cette logique, que le Président de la Communauté de Communes, J. Brune ainsi que le cabinet AIDA, décident en août 2021, de chercher à étendre le périmètre de leur participation au programme POPSU Territoires, à des territoires voisins (Communauté de Communes du Pays de Nay). Cette dynamique a pour but de contourner la difficulté d'intégrer des élus du territoire à la démarche actuelle, en développant de nouvelles coopérations, qui à terme, outre une mise en relation d'expériences et de projets similaires, pourraient permettre de révéler des leviers d'actions pertinents aux yeux d'élus de la Communauté de Communes.

Cette entreprise, ne peut cependant être ici davantage détaillée, puisque fin août, au moment de la rédaction de ce mémoire, ces démarches sont encore en cours de structuration.

2.2. Pérenniser une expérimentation par la transmission d'enseignements.

Ainsi, depuis le lancement de cette démarche sur le territoire, force est de constater un décalage effectif entre l'ambition exprimée et ses applications concrètes entre les stratégies diverses et multiples engagées¹²⁰ sur le territoire de la Communauté de Communes.

Toutefois, l'un des avantages semble-t-il, exprimé par le programme POPSU Territoires est sa capacité à intégrer ce type de dynamique dans ses analyses. En effet, si son ambition vise à « favoriser le partage d'expériences, la comparaison entre les projets de recherche [menant à terme à une] montée en généralité des enseignements produits »¹²¹, le programme aspire en outre, « nourrir les réflexions stratégiques des décideurs sur l'avenir de leur territoire ».

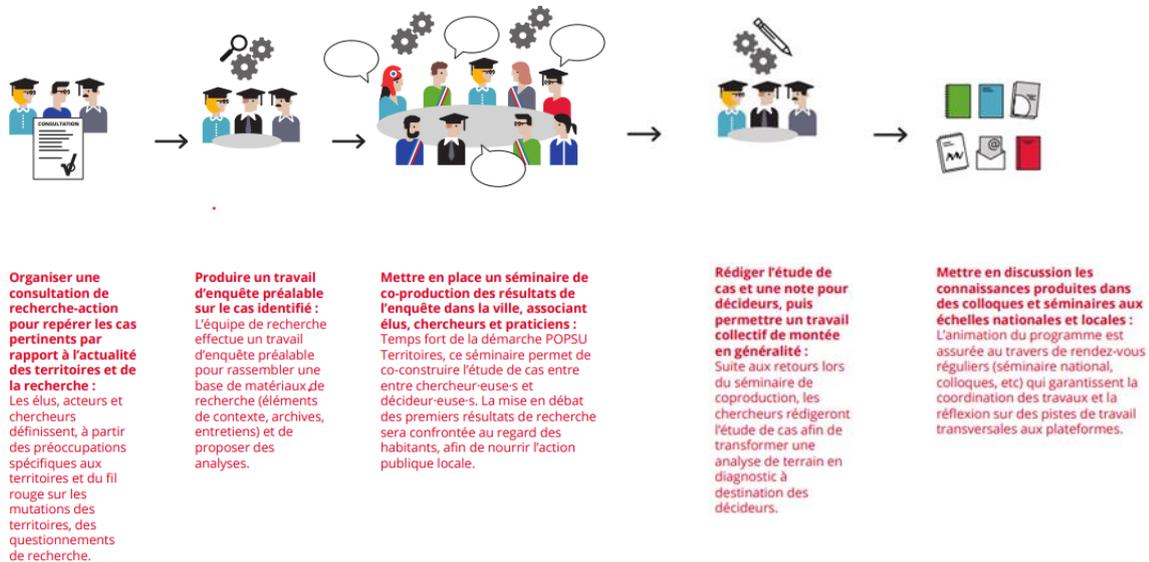
¹¹⁹ S'adressant ici à B. Thumerel.

¹²⁰ Nous faisons ici référence uniquement aux stratégies précédemment évoquées au cours de ce mémoire tels que celles relevant de l'initiative ETIC.

¹²¹ « Tous terrains ! Les petites villes, laboratoires de nouvelles expertises territoriales », *POPSU Territoires*, [Popsu \(archi.fr\)](http://Popsu.archi.fr), (consulté le 9/09/21).

Par conséquent, l'intérêt de cette démarche, n'est pas de centrer cette production d'enseignements autour d'expériences savamment exécutées, elle consiste également à s'intéresser aux difficultés voire échecs, afin dans un premier temps de pouvoir les expliquer, pour ensuite dans un second temps, être à même de proposer des pistes d'actions.

Document n°18 : La méthode POPSU Territoires



(Source : POPSU Territoires, « La méthode POPSU Territoires », Plaquette POPSU Territoires, juillet 2020)

De plus, le programme POPSU Territoires, offre une valorisation des actions menées par un territoire : productions scientifiques, participation à des forums, réalisation de films documentaires, afin d'illustrer les résultats des recherches menées ... A titre d'exemple, le documentaire sur la commune de Briançon (« Briançon : habiter le centreancien »), fut désigné en février 2020, lauréat d'un festival organisé par ONU Habitat dans le cadre du Forum Urbain Mondiale (WUF).

Cette visibilité serait d'autant plus intéressante à capitaliser pour le territoire de la Communauté de Communes, qu'il fut récemment réduit dans de nombreux journaux nationaux « à la petite ville envahie d'adeptes de l'anthroposophie » et aux « guerres de clochers entre habitants de la ville et néo-ruraux »¹²².

Enfin, il convient ici d'évoquer dans cette transmission d'enseignements, l'importance de ces mises en relation territoriales précédemment évoquées, ainsi que l'existence d'un large panel de conférences se référant aux thématiques évoquées. Comme en témoigne, la démarche POPSU, il n'est pas pertinent de communiquer uniquement sur le succès des actions entreprises à l'échelle d'un territoire – cela participant de fait, à alimenter cette vision idéalisée de ce qu'implique véritablement la réalité du terrain.

¹²² DAUSSY Laure, « Esotérisme en Hautes-Pyrénées », *Charlie Hebdo*, 26/05/2021 ; mais couverture médiatique par la suite étendue au journal *Le Monde*, *Marianne*, *Le Figaro*...

Ainsi, bien que si la démarche entreprise sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre s'avère à ce jour toujours en cours, il semble néanmoins pertinent de chercher à faire un point d'étape avec la totalité des acteurs rencontrés, afin de les informer de l'avancement, d'effectuer avec eux un état des lieux de ce qui fonctionna, ce qui ne fonctionna pas, ce qui aurait pu être mieux réalisé et ce qu'il reste encore à faire.

Cet effort de transparence s'avèrerait, ne serait-ce que pour la société civile, une action significative forte de sens, car d'autant plus rare sur la scène politique française tant locale que nationale. Cela permettrait par ailleurs de faire savoir aux personnes s'étant impliquées qu'elles n'ont pas fait cela en vain et d'expliquer clairement la suite envisagée.

3. Facteurs clés de succès et points de vigilance

Cette dernière partie aura permis de mettre en lumière certaines limites de la démarche entreprise sur le territoire de la Communauté de Communes. Il convient à présent de s'intéresser plus particulièrement aux points de vigilance en découlant, mais également aux facteurs clef de succès sur lesquels s'appuyer.

3.1. Facteurs clefs de succès

Si le bilan de cette dernière partie s'avère plus mitigé, il n'en reste pas moins que la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre fait partie de ces territoires ayant compris l'intérêt de territorialiser des politiques publiques en fonction de ses spécificités. Plus précisément, nous observons que ses élus locaux semblent avoir pleinement intégré que l'inscription territoriale est un outil d'expérimentation pertinent, permettant notamment par la suite de s'inscrire dans des logiques de valorisation plus larges.

La transition énergétique apparaît ainsi le filon d'or d'un développement territorial de fait intimement lié à cette thématique. C'est elle, qui a permis l'expérimentation de nouvelles gouvernances entre élus locaux et société civile/acteurs, tout comme c'est elle qui fut porteuse d'innovations territoriales diverses.

Enfin, malgré le peu de relais à ce jour sur ce programme, la participation du territoire au programme POPSU, s'avère une opportunité et possiblement un facteur clef de succès, s'il est abordé avec plus d'attention.

3.2. Points de vigilance

Au terme de cette analyse de la territorialisation des politiques publiques par la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, plusieurs points de vigilance s'imposent, à commencer par un manque de communication effectuée autour des actions relatives au programme POPSU Territoires.

En effet, outre délaissier une opportunité majeure pour le territoire en termes de développement, d'implication civile et de valorisation de la démarche entreprise à l'échelle de la Communauté de Communes, il ressort de cette « désertion », de manière plus large un manque d'implication des différents agents de la Communauté de Communes autour de cette candidature.

Lorsque la commune de Bagnères-de-Bigorre, fut lauréate de l'appel à projet TEPCV, une large communication avait été alors effectuée en ce sens. Un onglet « transition énergétique » demeure à ce jour, sur le site de la ville, renvoyant vers les implications de ce statut et projets à l'époque prévus en ce sens.

Il aurait de fait semblé pertinent de chercher à impliquer d'avantage les agents de la Communauté de Communes autour de la candidature POPSU. Cela aurait pu permettre d'éviter cette situation, autour du programme et de ses enjeux.

Document n°19 : Extrait communication « TEPCV »



(Source : « Bagnères en route vers la transition énergétique », magazine municipale, 2016)

Un deuxième point de vigilance concerne la manière dont fut traitée la sollicitation des acteurs locaux et plus largement l'implication de la société civile sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre.

En effet, de la même manière que les élus locaux ont reproché au cabinet, de ne pas toujours comprendre la portée concrète de ses discours, plusieurs acteurs rencontrés dans le cadre de la démarche entreprise, se sont sentis également démunis face à ce qu'il leur était demandé. Si comme évoqué précédemment il a pu s'agir de l'absence d'un socle de connaissances pertinent sur le sujet, leur permettant de mieux comprendre les enjeux de la démarche et leur rôle, d'autres ont reproché une approche d'entrée de jeu jugée trop complexe.

« On ne comprend pas où il [B. Thumerel] veut en venir. Il donne tellement d'informations techniques, sans même nous laisser l'occasion de lui poser des questions, qu'on a l'impression au final que c'est le but même de son monologue. [...] il cherche à nous embrouiller, pour mieux nous manipuler » - (Artiste bagnérais)

« Je le savais : les dés sont pipés. Vous¹²³ nous faites croire que vous avez besoin de nous, mais en réalité c'est juste de la manipulation. Vous savez très bien comment faire pour nous amener vers ce que vous aviez en tête depuis le début. On est juste là pour que vous puissiez vous vanter par la suite d'avoir fait appel à la population » - (Entrepreneur bagnérais)

« Il [B. Thumerel] rend toutes ses explications toujours très longues et très scientifiques. Je préfère qu'on me dise concrètement de quoi il en retourne, sans m'imposer un discours *a priori* savant dont je ne maîtrise pas les subtilités et qui par ailleurs ne me concerne pas » - (Elu de la Communauté de Communes)

Ces citations extraites de différents entretiens réalisés auprès d'acteur du territoire permettent d'insister sur un nouveau point de vigilance. En effet, si nous avons souligné en fin de première partie l'intérêt d'un acteur tiers, dans ce type de démarche, il s'avère que le cabinet s'est imposé aux yeux des acteurs impliqués comme l'instigateur de la démarche. Or, l'acteur-tiers devrait pouvoir rester un facilitateur et non un leader.

Il ne s'agit pas ici de remettre en question le cabinet AIDA, via la figure de son dirigeant, mais plutôt de souligner l'importance d'adapter son discours aux typologies d'acteurs rencontrés – adapter ne signifiant ni cacher ni transformer la réalité.

La territorialisation des politiques publiques est complexe, elle peut faire appel à des concepts jugés compliqués pour les profanes. La réussite de leur mise en œuvre nécessite leur réappropriation à l'échelle locale.

Dans un contexte politique sensible tel que celui de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, si aucun autre leader identifié du territoire (secteur économique, touristique, ...), ne paraît à ce jour prêt à porter ce type de démarche, cette dernière ne peut espérer une réelle inscription territoriale – encore moins pérenniser ses ambitions.

¹²³ Désigne le cabinet AIDA, la Communauté de Communes ainsi que de manière général, ce que l'acteur a appelé « le gouvernement ».

CONCLUSION

Nous avons débuté ce mémoire, avec pour questionnement la question suivante :

Dans quelle mesure, la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, en tant qu'espace démonstrateur de nouvelles gouvernances, a-t-elle mené une stratégie innovante de développement territorial ?

Au cours de cette enquête, nous nous sommes de fait intéressés aux ambitions portées originellement par les élus de ce territoire, ainsi qu'aux différents enjeux que pouvait recouvrir une telle problématique. Partis de l'hypothèse que la mise en place de nouvelles gouvernances et stratégies politiques innovantes est facilitée par l'échelon local, la réalité du terrain s'est avérée néanmoins plus complexe que les représentations collectives pouvaient le laisser présager. Tout d'abord facilitée pour qui : les élus locaux ? La société civile ? Pour les uns comme les autres, l'enjeu demeure ici de sortir de pratiques parfois aux antipodes de ces nouvelles logiques. Il y a ce que l'on dit *vouloir* mettre en place, ce que l'on *peut* mettre en place et ce qui est finalement *mis* réellement en place. De cette manière, la territorialité n'est pas cette baguette magique régulièrement fantasmée. A ce stade, l'échelon local ne s'avère en effet pas en tant que généralité, « faciliter » la mise en place de nouvelles gouvernances – encore moins des stratégies innovantes de développement. Si sa relative proximité peut permettre l'expérimentation de nouvelles pratiques, la manière dont cela s'organise sur un territoire demeure dépendre en premier lieu, du territoire en lui-même : de la volonté de la société civile de participer à ce jeu démocratique d'une part, de son contexte politique d'autre part.

Le cas du territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre est une illustration complexe de ce constat. Au terme de cette enquête, nous avons en effet pu observer la présence d'acteurs locaux désireux, de prendre part au destin de leur territoire, ainsi que d'élus locaux prêts à leur laisser une place pour le faire. Pour autant, peut-on affirmer que la stratégie menée sur le territoire depuis plus d'un an ait réellement porté les fruits qu'elle espérait pouvoir récolter ? Non. Les résultats le montrent, les entretiens le confirment, du côté des représentants tout comme de celui des représentés : une relative frustration semble être de mise. Alors que s'est-il passé ?

La stratégie menée sur le territoire de la Communauté de Communes est issue au commencement d'une volonté d'élus locaux, de s'emparer d'une actualité nationale pertinente à l'échelle de leur territoire afin de la relier au développement de ce dernier. Au sein d'une société de plus en plus divisée entre logique de « démocratie représentative » et logique de « démocratie participative », le Président de la Communauté de Communes souhaite que cette volonté de développement du territoire à partir d'une transition énergétique territorialisée, soit accompagnée d'une implication de la société civile locale. Ce volet, porté par un cabinet de conseil extérieur au territoire, doit permettre à cette dernière de s'inscrire dans cette stratégie innovante et ainsi, participer à l'expérimentation de nouvelles formes de gouvernances. Nous avons alors conjecturé que la mise en place de ce nouvel écosystème, répondant aux enjeux

sociétaux de transition, favoriserait la création d'un cadre de coopération entre société civile et collectivités, au profit d'une stratégie de développement territorial souhaitée innovante. Très rapidement s'est ici imposé le constat inverse : la mise en place d'un cadre de coopération s'avère en réalité la clef de voûte de cet ambitieux projet et c'est ce à quoi s'est attelé le cabinet AIDA depuis un an et demi. Nous avons par ailleurs pu constater au cours de ce mémoire les points forts et limites de cette coopération - avec un acteur intermédiaire certes pertinent dans la mise en place de ses réflexions, mais outrepassant régulièrement ses attributions ; un échantillon d'acteurs et d'habitants du territoire certes intéressés mais peu volontaires et représentatifs de la population réelle du territoire ; et enfin, des élus certes initiateurs d'une démarche innovante mais peu mobilisés dans les tentatives d'application de cette dernière et non porteurs d'un projet dont ils ne parviennent plus à définir les tenants et les aboutissants.

De cette manière, nous observons ici que l'instauration de nouvelles gouvernances ne facilite pas non plus la mise en place d'une stratégie innovante de développement territorial. Il semblerait plus pertinent d'indiquer que l'instauration de nouvelles gouvernances peut participer à la mise en place d'une stratégie innovante de développement territorial, mais ne facilite en rien son instauration.

Enfin, dans un contexte territorial marqué par les tensions politiques entre les deux représentants principaux, il convient de souligner l'importance du rôle de l' élu local dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques ainsi que la territorialisation de politiques publiques ancrées (ou non) dans l'actualité nationale. En effet, si P. Veltz, conclut son ouvrage en affirmant que « la France en ce domaine [...] survalorise la dimension politique ou politico-administrative », il n'en reste pas moins qu'en fonction du territoire concerné, cette dimension soit essentielle. Dans un contexte tel que celui de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, partageant avec la mairie de sa ville-centre, des services et des agents, des divergences politiques peuvent en effet être sources de blocages difficilement contournables.

Trois des quatre hypothèses conjecturées avant cette enquête s'avèrent ainsi infirmées. Pour autant, il convient de préciser qu'elles ont été analysées au travers d'un contexte spécifique : celui de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, lui-même perturbé par des facteurs exogènes tels qu'une pandémie mondiale et une période électorale. De fait, cela ne préjuge pas de leur validité appliquée à d'autres territoires.

Il convient par ailleurs de préciser ici, que les analyses et constats posés lors de la rédaction de cette enquête demeurent ancrés dans une actualité trop récente pour permettre une réelle appréciation de ce qui a ici été entrepris ainsi qu'une retranscription fidèle et complète des propos tenus en toute transparence par les différents acteurs impliqués.

En outre, à l'instant où se conclut ce mémoire, les différentes démarches évoquées sont toujours en cours sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre. De fait, il apparaît nécessaire de s'intéresser aux évolutions à venir, à commencer par l'évolution de sa candidature au sein du programme POPSU Territoires.

Enfin, si ce mémoire professionnel fait référence dans son traitement, à plusieurs disciplines (science politique, géographie, sociologie...), il ne se prétend pas exhaustif et n'a pas vocation à être étudié au prisme de chacune d'entre elles. Il s'inscrit dans un Master de science politique.

Au terme de cette enquête, nous avons ainsi observé que la stratégie de développement territorial menée par la Communauté de Communes, si elle s'avère innovante dans son approche énergétique et sa volonté d'encourager le recours à de nouvelles formes de gouvernance, demeure perfectible à plusieurs niveaux. Les points de vigilance et facteurs clef de succès décrits tout au long de cette enquête, ont pour ambition de faire ici office de recommandations. Bien menée, la répliquabilité de cette stratégie porteuse d'enjeux forts pour la société locale mais également nationale, semble tout à fait pertinente, à condition de pouvoir bénéficier d'un portage assumé – politique ou non.

En conclusion, pour reprendre une formulation de B. Latour, le territoire à travers l'échelon local paraît bénéficier de tous les défauts de ses qualités. De fait, afin d'éviter ici fantasmes ou cynismes, il conviendrait de trouver le moyen *d'atterrir*.

BIBLIOGRAPHIE

Littérature :

BOCQUET Denis, « Les communs comme concept et catégorie de pensée : complexité et polysémie du miroir historiographique », *Espaces et sociétés*, vol. 175, no. 4, 2018, pp. 183-188.

CHAPPOZ Yves, et PUPION Pierre-Charles, « Une nouvelle gouvernance et de nouvelles politiques publiques territoriales », *Gestion et management public*, vol. 2/2, no. 4, 2013, pp. 1-4.

CHARMES Éric, *La revanche des villages ; essai sur la France périurbaine*, éd. Seuil, Paris: 2019.

DRISCH Jeremy, « Territorialisation des mers et des océans : entre mythes et réalités », *Inflexions*, vol. 30, no. 3, 2015, pp. 129-139.

FAURE Alain, NEGRIER Emmanuel « Territoire », Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques. 5^e édition entièrement revue et corrigée*. Presses de Sciences Po, 2019, pp. 635-643.

GARNIER Jacques, ZIMMERMANN Jean-Benoît, « Solidarité sociale et proximités : de l'État providence aux communs sociaux », *Espaces et sociétés*, vol. 175, no. 4, 2018, pp. 19-33.

HAMZA Bennani, GANDRE Pauline & MONNERY Benjamin, « Les déterminants locaux de la participation numérique au grand débat national : une analyse économétrique », *Revue économiques*, vol. 71, no. 4, 2020, pp.715-737.

KEBIR Leïla, NAHRATH Stéphane & WALLET Frédéric, « Éditorial », *Espaces et sociétés*, vol. 175, no. 4, 2018, pp. 7-17.

LACQUEMENT Guillaume, CHEVALIER Pascal, « Capital territorial et développement des territoires locaux, enjeux théoriques et méthodologiques de la transposition d'un concept de l'économie territoriale à l'analyse géographique », *Annales de géographie*, vol. 711, no. 5, 2016, pp. 490-518.

LAF AIS Jean-François, RENAUDIE Olivier, « Avant-propos », *Civitas Europa*, vol. 35, no. 2, 2015, pp. 5-9.

LATOUBRUNO Bruno, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, éd. La Découverte, Paris 2017.

PARADAS Agnès, ROCHETTE Corinne Rochette & TERRAMORSI Patrice, « Introduction. Les dynamiques collectives territoriales, nouvelles sources d'inspiration managériale ? », *Question(s) de management*, vol. 33, no. 3, 2021, pp. 27-28.

PASQUIER Romain, « Politiques locales », Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques. 3e édition actualisée et augmentée*. Presses de Sciences Po, 2010, pp. 446-452.

PASQUIER Romain, Sébastien Guigner, et Alistair Cole. *Dictionnaire des politiques territoriales*. Presses de Sciences Po, 2020.

PELISSIER Maud, PYBOURDIN Isabelle, « L'intelligence territoriale. Entre structuration de réseau et dynamique de communication », *Les Cahiers du numérique*, vol. 5, no 4, 2009, pp. 93-109.

RAZEMON Olivier, *Comment la France a tué ses villes*, éd. Rue De L'échiquier, Paris: 2019

RIVAL Madina RUANO-BORBOLAN Jean-Claude, « La fabrique des politiques publiques co-construites : idéologie et pratiques innovantes », *Politiques et management public [En ligne]*, Vol 34/1-2 | 2017, (consulté le 18/02/2021).

RIVAT Mathieu VELTZ Pierre, *La France des territoires, défis et promesses*, éd. de L'aube, Paris: 2020., *Ces Maires qui changent tout ; le génie créatif des communes*, éd. Actes Sud, Paris: 2017.

ROSSINOT André, STUSSI Pierre & ESTEBE Philippe, *La République des territoires*, éd. de L'aube, Paris: 2020.

ROULLIER, Clothilde. « Focus – Qui sont les néoruraux ? », *Informations sociales*, vol. 164, no. 2, 2011, pp. 32-35.

SEGAS Sébastien, « Introduction : de nouveaux territoires du politique ? Interroger les évolutions du répertoire de la territorialité dans les domaines de l'action collective, des politiques publiques et de la compétition politique », *Pôle Sud*, vol. 52, no. 1, 2020, pp. 7-19.

TOMMASI Greta, « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises », *Géocofluences*, avril 2018.

TOMMASI Greta, « Renégocier le lien entre territoire et appartenance. L'exemple de la Montagne limousine », *Pour*, vol. 228, no. 4, 2015, pp. 113-122.

TORRE André. « Développement territorial et relations de proximité », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, no. 5-6, 2018, pp. 1043-1075.

TORRE André, « Les moteurs du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, no. 4, 2018, pp. 711-736.

TORRE André, « Théorie du développement territorial », *Géographie, économie, société*, vol. 17, no. 3, 2015, pp. 273-288.

TRANQUARD Manu, « Note de recherche – Analyse théorique de la gouvernance dans un contexte de développement territorial », *Noréis*, vol. 257, no. 4, 2020, pp. 71-87.

VELTZ Pierre, *La France des territoires, défis et promesses*, éd. de L'aube, Paris: 2020.

Presse :

ADENOR Jean Loup, « « Une grande première » : Pourquoi une école liée à l'anthroposophie a été fermée », *Marianne*, 25/08/2021.

Communiqué de presse, « Bagnères-de-Bigorre. Haute-Bigorre : des élections à couteaux tirés » », *La Dépêche*, 25/06/2021.

Communiqué de presse, « Marché : Claude Cazabat répond », *La Nouvelle République des Pyrénées*, 2/05/2020.

DAUSSY Laure, « Ecole Steiner : ésotérisme en Hautes-Pyrénées », *Charlie Hebdo*, 26/05/2021.

DESCAMPS Olivier, « Transition énergétique : innover, oui, mais avec modération », *la Gazette*, 26/04/2021.

MORIN Violaine, « Dans une école Steiner, des parents d'élèves sommés par l'éducation nationale d'inscrire leurs enfants ailleurs », *le Monde*, 25/08/2021.

PEREIRA Delphine, « L'élus d'opposition Julien Robbé face au Petit Journal devant le tribunal de Tarbes », *la Dépêche*, 26/08/2021.

RUIZ Christophe, « Jacques Brune : « je n'ai rien magouillé à la CCHB » », *La Semaine des Pyrénées*, 24/07/2020.

SCHNEID Olivier, « Les territoires, fers de lance du combat climatique », *la Gazette*, 12/04/2021.

TELEK Viktoria, « Les négociations ont repris mais... », *La Dépêche*, 26/02/2021.

TELEK Viktoria, « Jacques Brune réélu, Claude Cazabat claque la porte », *La Nouvelle République des Pyrénées*, 17/07/2020.

TELEK Viktoria, « La participation citoyenne dans la relance du territoire à Bagnères-de-Bigorre », *la Dépêche*, 2/07/2021.

Rapports :

ANACT, INRS & Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, « Le syndrome d'épuisement professionnel ou burnout ; Mieux comprendre pour mieux agir », 21/05/2015.

CLER, « La transition énergétique territoriale ; créatrice de valeur(s) et moteur de développement », 11/03/2021.

CLER, « Porter un projet de territoire en transition ; articuler les démarches méthodologiques », 28/05/2021.

Université de Pau et des Pays de l'Adour, INRAE, INRIA & CNRS, « Les Chaire E2S UPPA / 2017-2020 », 2021.

PHILIPPE Edouard, « Territoires d'innovation. 24 projets lauréats », Dossier de presse, 13/09/2019, p.3, [en ligne], (consulté le 3/03/2021).

« Le Grand Débat. La transition c'est nous », *Document socle*, Nantes Métropole, septembre 2016, p.4, [en ligne], (consulté le 4/02/2021).

SITOGRAPHIE

Liens vers site du cabinet AIDA, domaines d'intervention et références :

[Nos domaines d'intervention – AIDA \(aidateam.eu\)](http://aidateam.eu)

Lien vers site du programme TRP, présentation TRP2021 :

[TRP 2021, Approfondissement du territoire d'innovation Bagnères de Bigorre – Territoires Résilience & Prospective \(ambitionterritoires.eu\)](http://ambitionterritoires.eu)

Lien vers site Territan, présentant les démarches IZARD et ETIC :

[2020, une étape de préfiguration pour une expérimentation 2021 – Béarn-Bigorre, Territoire d'innovation \(territan.eu\)](http://territan.eu)

Liens vers site de la Banque des Territoires, présentation « Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) », « Territoires d'Innovation » et « Territoires d'Industrie » :

[Programme d'investissements d'avenir | Banque des Territoires](#)

[Territoires d'innovation | Banque des Territoires](#)

[Territoires d'industrie | Banque des Territoires](#)

Lien vers site POPSU Territoires :

[Popsu \(archi.fr\)](http://popsu.archi.fr)

Lien vers le Lab territorial :

<https://www.laboratoireterritorial.fr/quest-ce-que-lintelligence-territoriale/>

Lien vers site du Ministère de la Transition écologique, présentation « TEPCV » :

[Territoires à énergie positive pour la croissance verte | Ministère de la Transition écologique \(ecologie.gouv.fr\)](http://ecologie.gouv.fr)

Lien vers le site du « dialogue citoyen », présentation du « Grand Débat sur la transition énergétique » :

[Espace Dialogue citoyen, Ville de Nantes et Nantes Métropole - Grand débat sur la transition énergétique - Présentation](#)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Document n°1 : Situation(s) géographique(s)	10
Document n°2 : Répartition de la population sur le territoire de la CCHB.	10
Document n°3 : Evolution de la population de CCHB depuis 1968	10
Document n°4 : Evolution de la population de Bagnères-de-Bigorre depuis 1968.....	11
Document n°5 : Répartition par tranches d'âge de la population de la CCHB depuis 2008	11
Document n°6 : Relief des Pyrénées centrales.	12
Document n°7 : Les « Hautes-Pyrénées » vues par Charlie Hebdo.....	15
Document n°8 : Les sentiments à l'égard du politique.....	20
Document n°9 : Niveau de confiance dans les personnalités politiques françaises selon leur fonction	21
Document n°10 : Présentation chronologique des étapes introductives relatives à IZARD-ETIC	30
Document n°11 : Synthèse des enjeux du territoire et de la transition énergétique	33
Document n°12 : Carte des acteurs – relation par fonction.....	43
Document n°13 : les participants d'un atelier participatif en action	43
Document n°14: Carte des TEPCV	46
Document n°15: Carte des « Territoires d'Industrie ».	46
Document n°16 : Carte des lauréats du programme POPSU en France	47
Document n°17 : les formes d'innovations territoriales.....	48
Document n°18 : La méthode POPSU Territoires.....	52
Document n°19 : Extrait communication « TEPCV »	54

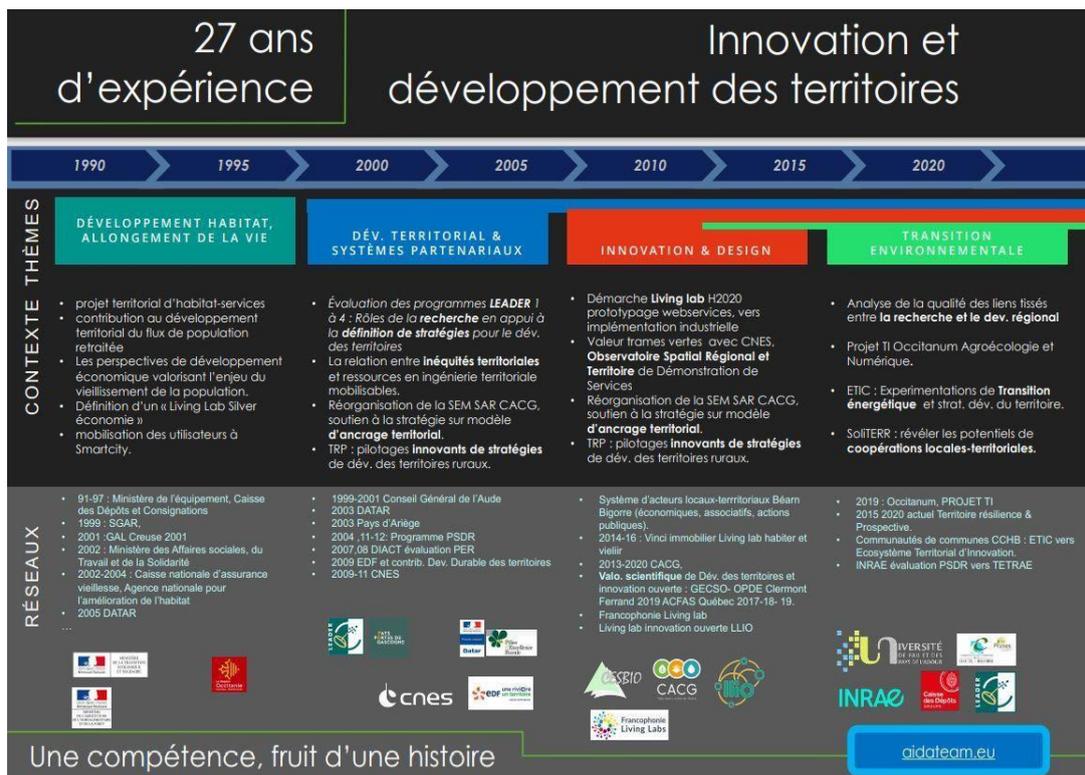
LISTE DES ACRONYMES

ADEME	Agence de la transition écologique, anciennement agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
AMF	Association des maires de France et des Présidents d'intercommunalités
AMO	Assistance à maîtrise d'ouvrage
AMRF	Association des maires ruraux de France
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires
CACG	Compagnie des côteaux de Gascogne
CC	Communauté de communes
CESBIO	Centre d'études spatiales de la biosphère
CCHB	Communauté de communes de la Haute Bigorre
CLER	Réseau pour la transition énergétique, anciennement comité de liaison pour les énergies renouvelables.
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CRTE	Contrat de relance et de transition énergétique
CSTB	Centre scientifique et technique du bâtiment
ETIC	Energie et territoire pour une innovation citoyenne
FEADER	Fond européen agricole pour développement rural
GPS	Groupe projet structurant
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
INRIA	Institut national de recherche en informatique et en automatique
IZARD	Innovation pour les zones d'activité dans les réseaux d'énergie
LEADER	Liaison entre actions de développement de l'économie rurale
PADD	Projet d'aménagement et de développement durables
PETR	Pôle d'équilibre territorial et rural
POPSU	Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines
PUCA	Plan urbanisme construction architecture
PRRI	Plateforme régionale de recherche et d'innovation
SAR	Société d'aménagement régional
SCIC	Société coopérative d'intérêt collectif
SCOP	Société coopérative de production
SCoT	Schéma de cohérence territoriale
SEM	Société d'économie mixte
SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
TEEN	Territoires dans les transitions énergétiques et environnementales
TITAN	Territoire d'innovation pour les transitions d'ambitions nationales
TRP	Territoires, résilience & prospective
UPPA	Université de Pau et des pays de l'Adour
USH	Union sociale de l'habitat
ZAE	Zone d'activités économiques

ANNEXES

Annexe 1 : Fiche d'identité du cabinet AIDA

Références professionnelles d'AIDA.



(Source : AIDA, « Frise chronologique générale de nos références », Aidateam.eu, 2020)

Annexe 2 : Grille des entretiens semi-directifs

A destination de la société civile (*personne travaillant et/ou habitant sur le territoire de la CCHB*)

Description générale de l'acteur rencontré :	<ul style="list-style-type: none"> - Comment se présente-t-il spontanément ? - Quel est son parcours ? - Se considère-t-il comme un « acteur du territoire » ? - Qu'est-ce que selon lui un « acteur du territoire » ?
Vision générale du territoire :	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle est sa définition du territoire ? - Présentation de « son » territoire - Quelle représentation du contexte territorial ? - Quel rapport au territoire de la CCHB ?
Vision spécifique sur les nouveaux habitants :	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle appellation est employée spontanément ? - La personne a-t-elle un avis sur l'arrivée des nouveaux habitants sur son territoire ? - Si oui, lequel ? - Quelle vision des « Alters » et les « Conventionnels » ainsi présentés par A. Aggeri et B. Thumerel lors de leur état des lieux du territoire ?
Démocratie représentative / démocratie participative :	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce un sujet de réflexion ? - Si oui, quelle cohabitation possible ? - Comment travailler ensemble ? - Quelle utilité du médiateur dans ce type de contexte ? - Quelle vision de la politique (définition, impressions) ? - Une distinction est-elle opérée entre politique locale et politique nationale ? - Quel rôle de l'élu local ? - Parle-t-il spontanément de politique au sens général ou des hommes politiques ?
Développement territorial :	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle vision du développement territorial ? - Quels buts ? - Quelle connaissance du cabinet AIDA ? - Quelle compréhension de l'action menée par AIDA sur le territoire ? - Quel retour critique sur les actions menées sur le territoire par le cabinet (positif et négatif) ? - Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré, qu'est-ce qui aurait pu être gardé ?
La transition énergétique :	<ul style="list-style-type: none"> - Quel degré d'implication sur cette thématique ? - Qu'est-ce qu'elle implique ? - Connaissance du programme POPSU Territoires ?

A destination des Elus (en lien avec la démarche entreprise sur le territoire)

Description générale de l'acteur rencontré :	<ul style="list-style-type: none"> - Comment se présente-t-il spontanément ? - Quel est son parcours ? - Pourquoi la politique ? Pourquoi ce territoire ? - Quelle ambition pour les années à venir ? - Définition contexte politique
Vision générale du territoire :	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle définition du territoire ? - Présentation de « son » territoire - Quelle représentation du contexte territorial ? - Quel rapport au territoire de la CCHB ?
Vision spécifique sur les nouveaux habitants :	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle appellation est employée spontanément ? - La personne a-t-elle un avis sur l'arrivée des nouveaux habitants sur son territoire ? - Si oui, lequel ? - Quelle vision des « Alters » et les « Conventionnels » ainsi présentés par A. Aggeri et B. Thumerel lors de leur état des lieux du territoire ?
Démocratie représentative / démocratie participative :	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce un sujet de réflexion ? - Si oui, quelle cohabitation possible ? - Comment travailler ensemble ? - Quelle utilité du médiateur dans ce type de contexte ?
Développement territorial :	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle définition ? - Quels objets et buts ? - Quelle connaissance autour de la gouvernance/innovation/intelligence territoriale ? - En quoi consiste « faire de la politique » lorsque l'on est un élu local ? - Qui est AIDA et quels sont les liens du cabinet avec la CCHB ? - Un avis sur le projet Enerloop / AIDA ? - Quel retour critique sur les actions menées sur le territoire par le cabinet (positif et négatif) ? - Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré, qu'est-ce qui aurait pu être gardé ?
La transition énergétique :	<ul style="list-style-type: none"> - Quel degré d'implication sur cette thématique ? - Qu'est-ce qu'elle implique ? - Connaissance du programme POPSU Territoires ?

Annexe 3 : Caractéristiques des acteurs rencontrés du territoire

Seulement 4 acteurs ne sont pas anonymisés comme indiqué dans la méthodologie

B. Thumerel	Dirigeant du cabinet de conseil AIDA
C. Cazabat	Vice-Président de la CCHB – Maire de Bagnères-de-Bigorre
S. Le Visage	Post-doctorante - UPPA
A. Aggeri	Doctorant UPPA – Ancien stagiaire sur le territoire
5.	Artiste bagnérais
6.	Artiste bagnérais
7.	Artiste bagnérais
8.	Commerçante pouzacaise
9.	Elu de la Communauté de Communes
10.	Elu de la Communauté de Communes
11.	Elu de la Communauté de Communes
12.	Elu de la Communauté de Communes
13.	Ancien élu de la Communauté de Communes
14.	Représentant de l'Etat
15.	Député
16.	Enseignante bagnéraise
17.	Enseignante sur le territoire habitant hors du territoire
18.	Commerçante sur le marché de Bagnères-de-Bigorre
19.	Acteur PRIMES
20.	Acteur CAF
21.	Gérante de bar
22.	Entrepreneur bagnérais
23.	Entrepreneur bagnérais
24.	Entrepreneur campanois
25.	Entrepreneur sur la CCHB
26.	Habitant bagnérais ne travaillant pas sur le territoire
27.	Architecte bagnérais
28.	Chevrière
29.	Représentant d'association culturelle
30.	Médecin

Annexe 4 : Eléments de communication

Flyer Apéro-rencontres :

BAR L'EXCUSE - 16 PL DES THERMES, BAGNÈRES-DE-BIGORRE

APERO-RENCONTRES

VENDREDI 23/07/2021, 18H00

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit de permettre la rencontre et l'échange entre différents acteurs et actrices du territoire qui n'ont pas forcément les mêmes habitudes ou les mêmes activités, mais qui pour autant partagent le même lieu de vie et / ou de travail.

DANS QUEL BUT ?

Étudiante impliquée dans un projet qui associe l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et la CCHB je propose cette initiative citoyenne en réponse au contexte sanitaire actuel qui a pu rendre compliqué toute interaction.

Ces Apéro-rencontres ont vocation à encourager les échanges entre citoyens. Ils ne se veulent pas un lieu de débat politique.

A travers cette action pilote, ceux que ça intéresse pourront alors s'en emparer, et pourquoi pas à l'avenir, faire de ces « café-rencontres » un véritable rendez-vous du territoire !

CELA SE PASSE COMMENT ?

Vous êtes Intéressés : contactez- moi ! Afin de faciliter les discussions de vendredi, je vous enverrai, les vidéos de présentation (activité professionnelle, lieux préférés...) de volontaires qui seront présents lors de cette rencontre. Une fois sur place, bien installés en terrasse, il ne restera plus qu'à faire connaissance avec les participants et débiter l'apéro ! Et puis qui sait, peut-être qu'après cet Apéro-rencontres, vous aurez l'envie de vous retrouver dans d'autres contextes...

Cette semaine, les deux volontaires présents seront : Philippe Pujol-Menjouet (Artiste-peintre, Bagnères-de-Bigorre), et Audrey Douville (Chèvre-Fromagère, Pouzac).

 RBONNETBOUGET@AIDATEAM.EU

 06 08 62 05 22



BAR L'EXCUSE - 16 PL des Thermes, Bagnères-de-Bigorre

APERO-RENCONTRES

VENDREDI 23/07/2021, 18H00

TOUT SIMPLEMENT :

FAVORISER LA RENCONTRE
D'HABITANTS & ACTEURS DE LA HAUTE BIGORRE
EN TERRASSE POUR L'APERO !

**INSCRIPTION
RECOMMANDEE**

 RBONNETBOUGET@AIDATEAM.EU

 06 08 62 05 22



Extraits newsletter ETIC :

Les transitions sont aujourd'hui un axe central des politiques publiques. La transition énergétique (TE) et une orientation stratégique du « territoire industriel » Lacq-Pau-Tarbes. Dans ce contexte, la Communauté de Communes de la Haute Bigorre (CCHB) a souhaité offrir un axe d'opportunités de devenir un territoire laboratoire sur ce sujet, afin de consolider son attractivité et d'en faire un axe structurant de son avenir.

Cette lettre d'information mensuelle a pour but de vous tenir informés des avancées des travaux auxquels vous contribuez dans le cadre de la démarche « Énergie et Territoire, Innovation Citoyenne » (ETIC).

ÉNERGIE & TERRITOIRE POUR UNE INNOVATION CITOYENNE

[Cliquez ici pour visiter le site ETIC]

Lettre d'information ETIC n°1

Contexte de la démarche,

En 2020, une dynamique locale est enclenchée auprès des différents acteurs du territoire. Cette démarche, soutenue notamment par la Communauté de Communes de Haute Bigorre (CCHB), le cabinet ADPA et l'université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA), s'inscrit dans le cadre du dispositif "Territoire d'Industrie" Lacq-Pau-Tarbes et a bénéficié de financements de la Banque des Territoires Occitane et du programme européen LEADER.

Enclenchée depuis décembre 2019, cette dynamique s'articule autour de deux initiatives parallèles. D'une part, une réflexion - en cours - avec des entreprises industrielles de la zone Soule, afin de concevoir un prototype permettant de produire de l'énergie localement et d'en organiser une autoconsommation collective. D'autre part, un travail de co-conception, dont le but est de relier les plates formes de différents acteurs du territoire, portant des ambitions potentiellement convergentes sur le devenir de l'énergie.

ACTUALITÉS

Retour ateliers participatifs,

Lancement POPSU Territoires,

Fin 2020, une première session d'ateliers participatifs a été tenue afin de mobiliser la société civile autour de thématiques communes. Ces rencontres ont permis la création d'une cartographie interactive des actions et projets menés sur le territoire (voir ci-dessous) ainsi que la mise en place d'un système d'acteurs, afin d'intégrer les acteurs locaux concernés par la transition énergétique et prêts à réfléchir à des pistes d'action à cinq ans. Les participants ont ainsi le souhait que des élus s'impliquent dans cette démarche. En 2021, un groupe de développement économique s'est créé à l'initiative. Cet atelier a suscité une articulation aux orientations du SCOT.

À l'essor de ces ateliers, une convergence d'intérêts qui ont en commun de se fonder sur des atouts du territoire et de prendre en considération des enjeux de développement de celui-ci. Le cadre de contractualisation avec l'Etat qui représente le futur contrat de mise en place de la transition écologique (CITE) constitue une opportunité à saisir pour co-construire de telles coopérations.

Un enjeu demeure néanmoins : comment sensibiliser ceux qui ne se sentent pas concernés et demeurent en position d'observateurs ou de destinataires d'une démarche comme celle enclenchée sur la CCHB...

Fort de la possible mobilisation d'acteurs du territoire sur la transition énergétique, la CCHB est retournée en 2021, parmi vingt autres territoires, à l'échelle nationale, dans le cadre du programme de recherche-action POPSU (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines) Territoires (le [programme](#) et la [page](#) [sur les sites des Territoires Urbains et Ruraux](#), p.27), organisé par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.

En effet, dans un contexte de désindustrialisation, avec de nombreux acteurs militants et de collectivités engagées dans un processus de transition énergétique, la Haute Bigorre apparaît comme un territoire propice à la mise en place d'une méthodologie pour la co-construction, de transitions ancêtres territoriales.

Ce projet vise plus largement à poser la première brique d'un living lab territorial, dans le but de favoriser l'émergence de projets concrets, s'inscrivant dans une dynamique de transition.

J. Brun, Président de la CCHB et X. A. de Sarrin (UPPA) soulignent cette démarche.

Productions des ateliers participatifs et synthèse

Ci-dessous, deux liens pour retrouver les productions des ateliers 1 et 2, ainsi que les fiches synthèse, récapitulant les objectifs initiaux de ces ateliers et leur analyse. N'hésitez pas à nous partager vos retours.

[Visualisez les productions de l'atelier 1](#)

[Visualisez les productions de l'atelier 2](#)

[Téléchargez les synthèses des ateliers](#)

BOÎTE À OUTILS TERRITOIRE

Vignettes de présentation d'acteurs du territoire de la Haute Bigorre :

PHILIPPE PUJO-MENJOUET, ARTISTE PEINTRE



GUILHEM MACHENAUD, RÉALISATEUR ET FONDATEUR DE CAPSUS



AUDREY DOUVILLE, CHÈVRIÈRE-FROMAGÈRE (CAMP DE CÉSAR)



JEAN-BERNARD SEMPASTOUS, DÉPUTÉ DE LA 1E CIRCONSCRIPTION DES HAUTES PYRÉNÉES



DOMINIQUE PUJOL, MAIRE DE
MONTGAILLARD



XAVIER MASSOU, ENTREPRENEUR &
DIRIGEANT LES PETITS FRUITS



Flyer présentation démarche ETIC et ateliers participatifs :

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LA CCHB, UN TERRITOIRE LABORATOIRE



UNE DÉMARCHÉ INNOVANTE
SOUTENUE PAR LA CCHB ET LE CABINET AIDA

UN ENJEU POUR LE TERRITOIRE

La nécessité de penser et mettre en place une transition énergétique (TE) n'est aujourd'hui plus à démontrer. Ambition étatique, la communauté de communes de Haute Bigorre (CCHB) et ses partenaires, se mobilisent depuis plus d'un an à sa traduction territoriale. Il s'agit notamment d'établir un contrat de renaissance et de transition écologique (CRTE).

De fait, une démarche fédératrice est impulsée sur le territoire en ce sens, permettant aux élus, comme aux entreprises et plus largement aux citoyens locaux d'y prendre part.

AMBITIONS DU PROJET

Il s'agit à la fois de nourrir les réflexions stratégiques des décideurs sur l'avenir du territoire, mais également d'opérer à créer une dynamique de collaboration qui puisse offrir un enrichissement réciproque des élus, de la société civile et plus largement des citoyens locaux, tout en construisant la transition énergétique de demain.

ÉCHANGER CO-CONSTRUIRE METTRE EN ŒUVRE

CONTEXTE DE LA DÉMARCHÉ

En 2020, une dynamique locale est ainsi enclenchée auprès des différents acteurs du territoire. Cette démarche, soutenue par la CCHB, le cabinet AIDA et l'université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA), s'inscrit dans le cadre du dispositif "Territoire d'Industrie" Lacq-Pau-Tarbes et a bénéficié de financements de la Banque des Territoires Occitane et du programme européen LEADER.

En 2021, le territoire Cœur de Bigorre, fort de la mobilisation citoyenne autour de cette initiative, fait parti des vingt territoires retenus à l'échelle nationale, dans le cadre du programme de recherche-action POPSU territoires.

DES INITIATIVES COORDONNÉES

Cette réflexion autour de la TE initiée en 2019, a permis de construire une forme démonstrative d'écosystème territorial d'innovation, afin de créer les conditions du développement futur de la CCHB.

En 2020, trois initiatives ont vu le jour : 1- ETIC : Cadre de coopération entre société civile et collectivité pour une stratégie de développement du territoire autour de la TE ; 2- IZARD : Programme d'autoproduction et d'autoconsommation afin de tester les usages du smartgrid ; 3- MOZAHyC : Plateforme PRIMES, outil de modélisation.

Plus d'informations sur : 2020, une année de réflexion pour une expérimentation 2021 - Béarn-Bigorre, Territoire d'innovation <https://www.bearnbigorre.com>

IMPLIQUEZ-VOUS

Enfin, cette démarche visant à mobiliser les acteurs qui « font des choses sur le territoire », des ateliers participatifs sont proposés afin de penser et d'inscrire concrètement cette transition énergétique dans le territoire.

Le but ? Approfondir ensemble les conditions et modalités possibles de coopération, dans le cadre de la future stratégie de développement du territoire et du CRTE.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Pour accès à des contenus éditoriaux, veuillez explorer les ressources du groupe CCHB sur la plateforme Solvart® : <https://solvart.fr/cc-haute-bigorre>

CONTACTS
tél : 05 31 05 57 50 50 31
mail : cc@cc-hautebigorre.com



RESUMES

(FR)

Ce mémoire professionnel est le fruit d'un stage de Master 2 de six mois, réalisé au sein du cabinet AIDA pour le compte de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), visant à accompagner sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre (CCHB), la structuration d'un écosystème territorial d'innovation sur le thème de la transition énergétique. Démarche inscrite au cœur d'une stratégie de développement territorial, souhaitée innovante par la Communauté de Communes, ce mémoire interroge la concrétisation de cette ambition, au prisme de nouvelles gouvernances testées sur le territoire. A partir d'une mise en perspective du cadre théorique et conceptuel dans lequel s'inscrit cette démarche – à savoir, l'émergence d'un « tournant local », porteur de valeurs politiques représentées dans l'imaginaire collectif comme supposément plus démocratiques et innovantes – ainsi que de l'étude des spécificités contextuelles du territoire, le cas de la CCHB est alors analysé. Est alors constaté, au terme d'une enquête empirique appuyée sur une littérature actuelle et des entretiens de terrain, l'importance du contexte territorial concerné ainsi que la nécessité d'un portage (politique ou non). Ainsi, l'échelon local n'apparaît pas en soi, favoriser l'instauration de cadres de coopération, de même, l'inscription territoriale de politiques publiques ne relèvent pas intrinsèquement de la mise en place de nouvelles gouvernances. Au cours de ce mémoire, se dégagent par ailleurs, des facteurs clefs de succès et points de vigilance, pouvant être appliqués à d'autres contextes territoriaux.

Mots-clefs : Innovation territoriale – politique locale – transition énergétique – gouvernance territoriale – développement territorial – démocratie participative –

(DE)

Diese Diplomarbeit ist das Ergebnis eines sechsmonatigen Master-2-Praktikums, das im Rahmen der Firma AIDA im Auftrag der Universität von Pau und des Pays de l'Adour (UPPA) durchgeführt wurde. Ziel war es, die Strukturierung eines territorialen Innovationsökosystems zum Thema Energiewende auf dem Gebiet der Communauté de Communes de la Haute-Bigorre (CCHB) zu unterstützen. Dieser Prozess steht im Mittelpunkt einer territorialen Entwicklungsstrategie, die die Communauté de Communes de la Haute-Bigorre erneuern möchte. Diese Arbeit fragt nach der Konkretisierung dieser Ambition im Lichte der neuen Governance-Systeme, die auf dem Gebiet getestet werden. Aus der Perspektive des theoretischen und konzeptionellen Rahmens, in den dieser Ansatz eingebettet ist - nämlich das Aufkommen eines "local turn", Träger politischer Werte, die in der kollektiven Vorstellung als vermeintlich demokratischer und innovativer dargestellt werden - sowie der Untersuchung der kontextuellen Besonderheiten des Territoriums, wird dann der Fall des CCHB analysiert. Eine empirische Untersuchung auf der Grundlage aktueller Literatur und von Interviews vor Ort zeigte die Bedeutung des jeweiligen territorialen Kontextes und den Bedarf an (politischer oder anderer) Unterstützung. So scheint die lokale Ebene an sich weder die Schaffung von Kooperationsrahmen zu begünstigen, noch ist die territoriale Einbeziehung öffentlicher Maßnahmen per se mit der Umsetzung einer neuen Governance verbunden. Im Laufe dieser

Arbeit haben sich wichtige Erfolgsfaktoren und Punkte herauskristallisiert, die auf andere territoriale Kontexte übertragen werden können.

Schlüsselwörter : Territoriale Innovation - Kommunalpolitik - Energiewende - territoriale Governance - territoriale Entwicklung - partizipative Demokratie -

(EN)

This work is the result of a six-month Master 2 internship, carried out within the AIDA firm on behalf of the University of Pau and the Pays de l'Adour (UPPA), aimed at supporting the structuring of a territorial innovation ecosystem on the theme of the energy transition in the territory of the Communauté de Communes de la Haute-Bigorre (CCHB). This process is at the heart of a territorial development strategy, which the Communauté de Communes wishes to innovate. This dissertation questions the concretization of this ambition, in the light of the new governance systems tested on the territory. From a perspective of the theoretical and conceptual framework in which this approach is inscribed - namely, the emergence of a "local turn", bearer of political values represented in the collective imagination as supposedly more democratic and innovative - as well as the study of the contextual specificities of the territory, the case of the CCHB is then analyzed. An empirical investigation based on current literature and field interviews revealed the importance of the territorial context concerned and the need for support (political or otherwise). Thus, the local level does not in itself appear to favour the establishment of cooperation frameworks, nor does the territorial inclusion of public policies intrinsically involve the implementation of new governance. In the course of this thesis, key factors of success and points of vigilance emerge, which can be applied to other territorial contexts.

Keywords : Territorial innovation - local policy - energy transition - territorial governance - territorial development - participative democracy -